RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Maison des Adolescents des Hautes-Alpes – MDA 05

ISSN 2647-4611

TU MÉRITES
TU MÉRITES UN AMOUR
PAR FRIDA KAHLO
UN AMOUR DÉCOIFFANT
QUI TE POUSSE À TE LEVER RAPIDEMENT LE MATIN
ET QUI ÉLOIGNE TOUS CES DÉMONS
QUI NE TE LAISSENT PAS DORMIR
TU MÉRITES UN AMOUR
QUI TE FASSE TE SENTIR EN SÉCURITÉ
CAPABLE DE DÉCROCHER LA LUNE LORS QU'IL MARCHE
À TES CÔTÉS, QUI PENSE QUE TES BRAS
TU MÉRITES
SONT PARFAITS
POUR SA PEAU
UN AMOUR QUI VEUILLE DANSER AVEC TOI
QUI TROUVE LE PARADIS CHAQUE FOIS QU'IL REGARDE DANS TES YEUX
QUI NE S'ENNUIE JAMAIS DE LIRE TES EXPRESSIONS
TU MÉRITES UN AMOUR QUI T'ÉCOUTE QUAND TU CHANTES
QUI TE SOUTIENT
LORSQUE TU ES RIDICULE
UN AMOUR
QUI RESPECTE TA LIBERTÉ
QUI T'ACCOMPAGNE DANS TON VOL, QUI N'A PAS PEUR DE TOMBER
TU MÉRITES UN AMOUR QUI BALAYERAIT LES MENSONGES
ET T'APPORTERAIT LE RÊVE, LE CAFÉ ET LA POÉSIE
CRÉÉ, AVEC AMOUR, PAR LES MOTS À L'AFFICHE

TABLE DES MATIÈRES

FAITS MARQUANTS 2024 _____ 4
LA MDA 05, C'EST QUOI ? _____ 5
Un dispositif de prévention, espace ressource pour les adolescents, les parents et les professionnels 5
Un service de l'association territoriale Les PEP ADSV 6
LA MDA 05, COMMENT ÇA MARCHE ? _____ 7
Un accueil libre, gratuit et anonyme si besoin 7
Un dispositif accessible : 12 portes d'entrée dans le département 7
Du primo-accueil à l'accompagnement vers… 9
Un large réseau de partenaires 11
Un réseau animé par le service de coordination départementale 11
La gouvernance : un comité de pilotage départemental 12
Une dynamique nationale à travers l'ANMDA 13
Une dynamique régionale à travers les regroupements des MDA PACA 13
L'ACTIVITÉ DE LA MDA 05 EN 2024 _____ 14
Une file active qui reste élevée du fait de l'augmentation du nombre d'adolescents suivis 14
Une activité d'accueil, écoute et « accompagnement vers… » toujours en hausse 15
Zoom sur l'activité et les équipes des antennes de la MDA 05 en 2024 36
Projet « Transition » Prévenir les conduites à risque et développer les compétences psychosociales à l'adolescence 47
Projet cofinancé par le Fonds Social Européen : « Accompagner la prise en charge psychologique d'adolescents exposés aux violences intrafamiliales et sensibiliser les acteurs dans le département des Hautes Alpes » 51
Contrat Local des Solidarités 52
Un important travail de réseau et de partenariat 53
Un développement des compétences au sein de l'équipe 54
BILAN FINANCIER 2024 _____ 55
PERSPECTIVES 2025 _____ 58
REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES _____ 59

FAITS MARQUANTS 2024

- **Accroissement de l'activité d'écoute** symptomatique du mal être adolescent avec plus d'états dépressifs, d'idées suicidaires et de situations fragiles en termes de protection de l'enfance

- **Déménagement de la coordination départementale** 8 rue des remparts à Gap avec un appui de la fondation des Hôpitaux pour l'aménagement des nouveaux espaces de travail

- **Pérennisation du poste de chargé de projet de prévention**

- **Stabilisation de la situation financière** grâce au renfort de l'ARS PACA sur les missions socles et les conventionnements avec le Département des Hautes Alpes notamment dans le cadre du Contrat Local des Solidarités

- **Difficultés à mettre en œuvre le conventionnement avec le FSE** sur le projet autour des violences intra-familiales (la justification de l'éligibilité des bénéficiaires est en incohérence avec le projet et les principes de fonctionnement de la MDA notamment le respect de l'anonymat)

- **Reprise des missions d'appui aux professionnels** avec la mise en place de cycles de sensibilisation à l'approche systémique

- Agrément par la Fondation des Hôpitaux d'un **dispositif expérimental d'accompagnement d'ados en refus scolaire anxieux** pour la période 2024/2026.

LA MDA 05, C'EST QUOI ?

Un dispositif de prévention, espace ressource pour les adolescents, les parents et les professionnels

Les missions de la MDA 05 répondent au cahier des charges national établi par le ministère de la santé en 2005, réactualisé en 2016 suite à la publication, par le Professeur Marie-Rose MORO et l'Inspecteur d'académie Jean-Louis BRISON, d'un rapport au Président de la République intitulé **« Bien-être et santé des jeunes ».**

La circulaire du 29 novembre 2016 sur les MDA et le nouveau cahier des charges national réaffirment le rôle des Maisons des adolescents comme **plateformes d'accueil et d'orientation des jeunes, centres de ressources pour les adultes, lieux de prévention et de coordination des réseaux de professionnels**.

Ainsi, les missions de la MDA 05 sont :

- **l'accueil, l'écoute et « l'accompagnement vers… » des adolescents et de leurs parents** avec : écoute personnalisée, information, évaluation pluridisciplinaire des situations et orientation, si nécessaire, vers une prise en charge médicale et/ou psychologique, ou vers un accompagnement éducatif, social, juridique… de droit commun ;
- **la mise en œuvre d'actions de prévention collectives** en direction des adolescents (ateliers à médiation artistique, atelier d'expression corporelle, interventions lors de forums santé…) et des parents d'adolescents (groupes de parole…) ;
- **l'animation d'un « pôle ressource » en direction des professionnels** travaillant auprès des adolescents et de leurs familles : information, formations, colloques, développement d'une « culture commune » sur l'adolescence, aide à la mise en œuvre d'actions en direction des adolescents et/ou de leurs parents…

L'année 2025 est importante pour les MDA. La rénovation du Cahier des Charges s'est engagée avec la DGS et la DGOS. Le pilotage est assuré par la DGOS. Certains éléments ont déjà été posés dans les premiers groupes de travail.

Dans ces conclusions, **la cour des compte qui a audité les MDA en 2024 conclut** que « le pilotage déconcentré, exercé par les ARS, à partir d'un cahier des charges souple, ne permet pas de garantir aux adolescents un service équivalent sur l'ensemble du territoire. Le manque de lisibilité, la dispersion des moyens et l'hétérogénéité des compétences peuvent entraîner, à situation identique, des différences de nature et de qualité de l'accompagnement proposé. Sans remettre en cause la faculté des Maisons Des Adolescents d'adapter leur accompagnement aux besoins des jeunes, la construction d'une offre minimale de prévention commune à toutes les structures doit être recherchée.

Dans ce contexte, **la Cour formule les recommandations suivantes :**

1**. améliorer la lisibilité de l'offre à destination des jeunes** par la fusion des dispositifs Maison Des Adolescents et Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)en définissant l'accueil, l'accompagnement et les actions

de prévention sanitaire et sociale comme leur socle de missions obligatoires (ministère de la santé et de l'accès aux soins, Caisse nationale des allocations familiales) ;

2. **conduire une évaluation scientifique de l'impact des maisons des adolescents** en matière de repérage et de prévention des pathologies somatiques et psychiques des adolescents (ministère de la santé et de l'accès aux soins) ;

3**. mieux tenir compte des besoins des territoires** en définissant des critères d'attribution des financements (ministère de la santé et de l'accès aux soins). »

Un service de l'association territoriale Les PEP ADSV

En 2009, le portage du projet de création d'une « Maison des Adolescents des Hautes-Alpes » est confié à l'association Les Pupilles de l'Enseignement Public des Hautes-Alpes (Les PEP 05) par mandat préfectoral. La couverture territoriale de l'association s'étend en 2013 au département des Alpes de Haute-Provence. Depuis le 1er janvier 2024, l'association a finalisé une fusion-absorption avec l'Association des PEP 84, devenant ainsi, Les Pupilles de l'Enseignement public des Alpes du Sud - Vaucluse (LES PEP ADSV). La MDA est un service de l'association territoriale Les PEP Alpes Du Sud Vaucluse, tout en conservant son territoire d'intervention dans le département des Hautes-Alpes.

LA MDA 05, COMMENT ÇA MARCHE ?

Un accueil libre, gratuit et anonyme si besoin

Parce qu'il n'est pas toujours facile de savoir à qui s'adresser ou de trouver quelqu'un à qui parler de ses problèmes, la MDA 05 c'est avant tout **un espace de parole et d'échange** pour :

- **les jeunes de 11 à 25 ans** confrontés à des problèmes ou des questionnements de quelque nature que ce soit (médicale, sexuelle, psychique, scolaire, juridique, sociale…) ;
- **les parents** qui rencontrent des difficultés avec leur(s) adolescent(s).

Les adolescents peuvent se rendre dans les lieux d'accueil MDA seuls ou accompagnés de leurs parents, ou encore accompagnés par un ami, un membre de la famille (fratrie, grands-parents…) ou un professionnel. Il n'est pas nécessaire de présenter une carte vitale. Il n'est pas nécessaire non plus qu'ils aient l'accord de leurs parents au préalable.

Un lieu d'accueil et d'écoute, d'accompagnement et d'orientation, pour les jeunes de 11 à 25 ans, leurs parents et les professionnels qui les accompagnent, quelles que soient les problématiques qu'ils rencontrent. Pour tous, l'accueil est libre, gratuit, et anonyme si besoin.

De même, **les parents d'adolescents peuvent être reçus et accompagnés par la MDA 05 à titre individuel, sans leurs enfants**. Des professionnels spécialisés (médecin, psychologue, infirmier…) sont là pour les écouter, les aider, les orienter.

Enfin, la MDA 05 est aussi **un espace d'échange et de réflexion pour les professionnels des Hautes-Alpes** qui travaillent auprès d'adolescents et de familles. A leur intention, la MDA organise des sessions de sensibilisations et/ou séminaires universitaires, des commissions d'analyse de situations complexes.

Un dispositif accessible : 12 portes d'entrée dans le département

Les lieux d'accueil MDA sont répartis dans l'ensemble du département au sein d'un réseau de **structures partenaires du « primo-accueil MDA »**, ouvertes au public et accueillant habituellement des adolescents (Centre social, MJC, Maison de services au public,). Ces lieux de proximité et d'attractivité, identifiés par les jeunes et leurs familles, sont autant de portes d'entrée à la MDA, dans les Hautes-Alpes.
12 points d'accès regroupés au sein de **5 antennes territoriales** permettent un maillage de l'ensemble du territoire départemental et assurent l'accessibilité de tous au dispositif.
La MDA 05 dispose d'**une antenne mobile** dans le territoire de la Communauté de Communes du Buëch-Dévoluy (CCBD).

L'administration territoriale liée à la mise en application de la loi NOTRe au 1er janvier 2017 s'est accompagnée d'un redéploiement de certaines antennes ou lieux d'accueil MDA en 2017. La configuration actuelle des antennes et lieux d'accueil est désormais la suivante :

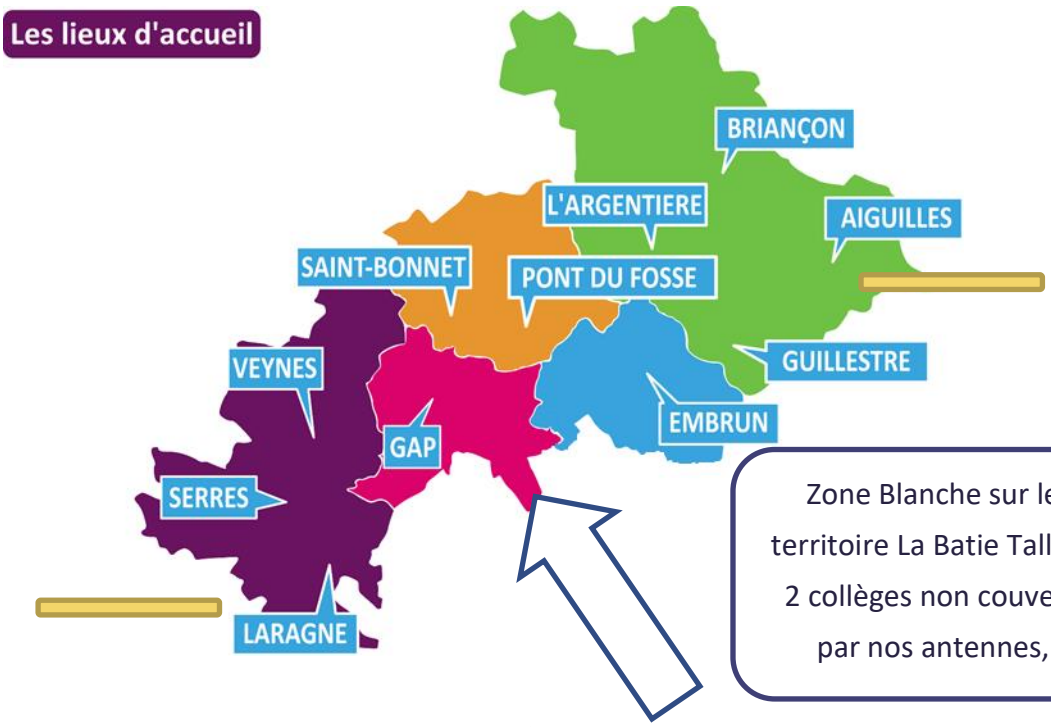

Concernant le lieu d'accueil de Chorges, il a été fermé en septembre 2023 faute de moyen dédié au primo-accueil.

Du primo-accueil à l'accompagnement vers…

Dès la création de la MDA 05, le « **primo-accueil** » a été confié à des **professionnels déjà reconnus localement et identifiés par les adolescents et leurs parents.** Ils sont éducateurs de prévention, animateurs jeunesse, référents familles, etc. et peuvent proposer un accompagnement MDA aux jeunes qu'ils repèrent dans le cadre de leur activité professionnelle courante, ou être contactés par les jeunes ou les parents de leur secteur souhaitant faire appel à la MDA. Ils ont été formés au type d'accueil et aux protocoles MDA, et sont accompagnés dans ces tâches par le service de coordination départementale de la MDA 05.

Le primo-accueil consiste à présenter le dispositif MDA à l'adolescent et/ou ses parents, à recueillir les informations nécessaires pour son orientation vers l '« **écoutant** » du lieu d'accueil concerné (motif de la demande, coordonnées…).

Les écoutants du réseau MDA 05 sont des professionnels de santé (psychologues) ou des professionnels éducatifs (éducatrice spécialisée) qui réalisent des entretiens d'écoute généraliste afin de mieux comprendre la situation de l'adolescent/du parent et d'identifier les difficultés rencontrées.

La MDA 05 développe **une approche globale et pluridisciplinaire de la santé** des adolescents. Chaque situation est présentée par les primo-accueillants et les écoutants en **réunion de synthèse**. Cette réunion est l'instance de coordination qui permet d'examiner de manière pluridisciplinaire les situations des adolescents ou parents, familles, entourage… qui ont fait appel à la MDA et d'émettre, si nécessaire, des propositions d'orientation vers un dispositif de droit commun. Ces propositions sont ensuite présentées à l'adolescent et/ou parent qui sont, s'ils le souhaitent, accompagnés jusqu'à la prise en charge.

Dans chaque antenne, un **médecin coordonnateur** est chargé de la coordination des actions et de la validation des orientations proposées en réunion de synthèse. Les **coordinatrices santé** de la MDA sont chargées de l'organisation des réunions de synthèse dans les cinq antennes et de la mise en œuvre des préconisations et du suivi des situations.

Le **schéma général d'accueil et d'accompagnement au sein de la MDA 05** récapitule, l'ensemble de ces étapes. Il a été modifié en 2021 suite aux demandes de partenaires pour faciliter les prises en charge des situations complexes déjà suivies par ailleurs par des partenaires. C'est notamment le cas dans les problématiques de violences sexuelles.

SCHÉMA GÉNÉRAL D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DE LA MDA 05

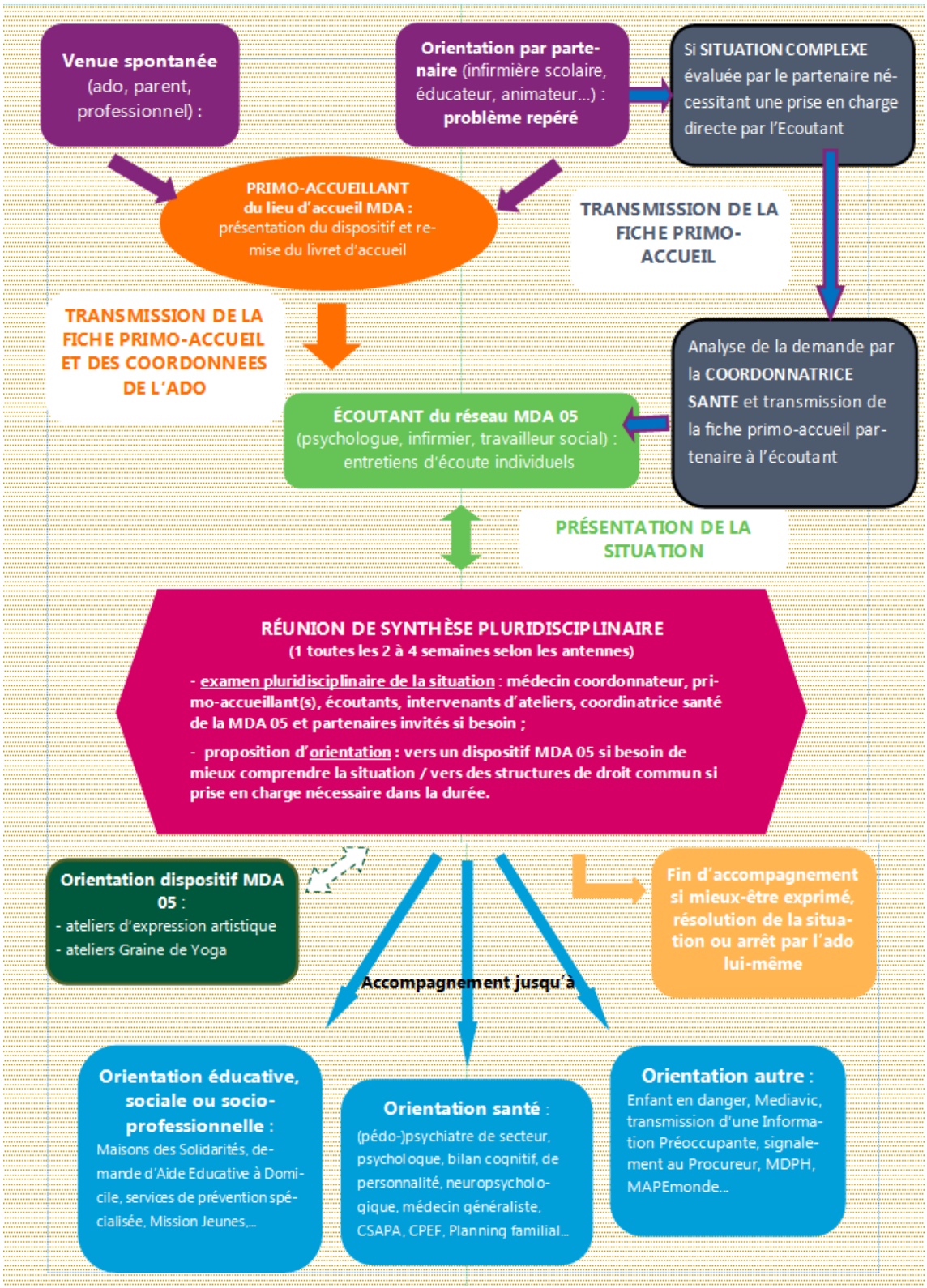

Un large réseau de partenaires

Le fonctionnement de la MDA 05 repose donc sur un large réseau de partenaires, formalisé par des **conventions de partenariat**, à tous les niveaux de l'accompagnement (du primo-accueil aux orientations) :

- des partenariats forts avec les **structures locales qui accueillent de manière habituelle des adolescents**, qui sont reconnues pour cela et qui acceptent à la fois de « loger » la MDA et de faire réaliser le « primo-accueil » des publics par leurs personnels ;
- des **conventions cadres avec les Centres Hospitaliers du département**, qui détachent pour la MDA des personnels médicaux et paramédicaux pour la participation aux réunions de synthèse ;
- des conventions de partenariat avec des **professionnels libéraux** (psychologues, éducateurs, art-thérapeutes…) qui viennent compléter les équipes détachées par le centre hospitalier du territoire.

La MDA a ainsi construit un cadre de travail en réseau avec les différents acteurs, quelle que soit leur appartenance professionnelle d'origine, dans le but d'aboutir au décloisonnement et à la cohérence des actions menées en faveur des adolescents et de leurs familles. Le réseau MDA est ouvert à l'adhésion de tous les partenaires qui œuvrent, au service des adolescents, à la prise en compte d'une meilleure prévention entendue au sens large de l'OMS « état de bien-être physique, social et mental ». L'entrée dans le réseau se fait par l'adhésion à la **Charte éthique** et la signature du **Règlement de fonctionnement du réseau**.

En 2024, le réseau MDA est composé de 38 professionnels :

12 professionnels primo-accueillants ;

8 écoutants dont 7 psychologues, 1 éducatrice spécialisée ;

3 infirmières détachées du CHBD (Service de Pédopsychiatrie) ;

3 art-thérapeutes et 4 intervenants en expression corporelle ;

3 psychologues pratiquant l'EMDR pour le traitement des psychotraumatismes ;

5 médecins coordonnateurs.

Un réseau animé par le service de coordination départementale

La **coordination départementale du réseau et des activités de la MDA 05** est assurée par une équipe de salariées composée en 2024 **de 4,61 ETP**:

- **Une directrice** - **Carole LEBLANC** - (100% ETP);
- **Une cadre administratif et de gestion** - **Corine BLANC** - (85 % ETP);
- **Deux coordinatrices santé** chargées de la coordination des réunions de synthèse et de l'activité d'accès aux soins :
    - **Marjorie HOFFMANN** - (46 % ETP) pour les antennes Bassin Gapençais/Sud-Buëch-Dévoluy
    - **Marion BRULPORT** - (50% ETP) pour les antennes Nord/Champsaur / Serre-Ponçon et du projet « Trajectoire Enfants »
- **Une écoutante psychologue - Cloé GIRAUD** - (80% ETP) - sur les antennes : Gap et Sud-Buëch-Dévoluy
- **Une chargée de mission de prévention - Karine MOUGEL**. (100% ETP)

Ce service est la clé de voûte de la MDA dans le département. **En relation permanente avec les 12 lieux d'accueil MDA,** il valorise les compétences des partenaires au service du public de la MDA, organise les accueils, suivis, orientations, accompagnements vers… ; il fédère, anime et accroît la compétence des acteurs du réseau de professionnels de l'adolescence ; vecteur de communication locale, il contribue à rendre plus efficace et à améliorer la lisibilité des actions en direction des jeunes.

Le service de coordination départementale de la MDA 05 est placé sous l'autorité du Directeur Général de l'Association Les PEP ADSV. L'association apporte au service de coordination départementale un soutien en matière de gestion au quotidien, de cadre organisationnel et de statut juridique. Pour l'établissement des comptes annuels, le service s'appuie sur le service comptable et financier des PEP ADSV et de leur cabinet d'expertise comptable.

Des nouveaux locaux en centre-ville de Gap pour la coordination départementale

Les bureaux de la coordination départementale sont désormais situés 8 rue des Remparts à Gap et dans le quartier des Cros à Briançon, dans un bâtiment où est également installé le CMPP-CAMSP des PEP ADSV. **Le déménagement de la coordination départementale dans le centre-ville de Gap a été un moment fort de cette année 2024. La MDA dispose désormais de locaux plus adaptés à ses besoins. Les conditions d'accueil des ados et leurs familles ainsi que les conditions de travail des salariées en ont été très largement améliorées.**

La gouvernance : un comité de pilotage départemental

Les orientations générales et techniques de la MDA sont déterminées par le Comité de Pilotage. Un **cahier des charges départemental**, déclinaison du Cahier des charges national des MDA, a été validé par le Comité de pilotage d'octobre 2018.

Composé de représentants des institutions concernées par l'activité de la MDA, le comité de pilotage se réunit généralement une à deux fois par an. Il a pour principale mission d'évaluer la réalisation des objectifs fixés. Le Comité de pilotage peut, s'il le souhaite, s'adjoindre d'autres représentants d'institutions et d'associations concernées par l'adolescence.

Le Comité de pilotage pour l'année 2023, s'est réuni le 28 septembre 2024 avec à l'ordre du jour :

1. Evolution de l'activité
2. Actualités du réseau MDA 05
3. Financements
4. Orientations du COPIL pour l'année à venir
5. Questions diverses

Une dynamique nationale à travers l'ANMDA

La MDA 05 est adhérente de l'Association Nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA), association de loi 1901. L'ANMDA rassemble les Maisons des Adolescents déployées sur l'ensemble du territoire et soutient leur développement par des dynamiques locales, régionales et nationales. Son objectif est d'assurer aux publics concernés (adolescents, familles et professionnels) un service cohérent, en lien avec les besoins des territoires.

Ses missions sont les suivantes : accompagner le développement du réseau et soutenir les MDA dans le respect de leur indépendance ; rendre visible, pour l'ensemble de leurs partenaires, leurs missions, leurs organisations et les textes qui les fondent ; être l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics autour de l'adolescence et constituer ainsi une interface entre les tutelles et les MDA ; produire et / ou diffuser des savoirs et recommandations de bonnes pratiques - sous l'égide de son Conseil Scientifique.

Association Nationale Maison Des Adolescents

Elle est fortement investie dans la réécriture du nouveau cahier des charges piloté par la DGEFP et la DGOS.

Une dynamique régionale à travers les regroupements des MDA PACA

Depuis 2022, une nouvelle dynamique est également impulsée au niveau régional où se retrouvent 5 à 6 fois les 6 MDA de la Région PACA. Deux rencontres annuelles sont organisées avec l'ARS PACA (Pôle prévention de l'ARS PACA, les six DT ARS et les six directions des MDA).

Une journée régionale est également organisée . Elle permet de réunir l'ensemble des personnels des MDA quelques soient leur fonction. C'est un instant important pour rencontrer ses pairs, échanger sur sa pratique. Cette année la journée a été organisée par la MDA de Toulon. Elle s'est déroulée le 16 septembre 2024. Cinq membres de l'équipe y ont participé. La thématique était : **« les nouveaux enjeux de la prise en charge des adolescents »**

Trois conférences le matin

1) Epidémiologie : augmentation quantitative de recours aux soins

2) Les cliniques émergentes chez les adolescents :

a. Les jeunes et la pornographie

b. Le trouble dissociatif de l'identité : quelles actualités ?

c. Le nouveau rapport aux savoirs et aux figures du savoir

Ateliers participatifs l'après-midi (construction d'un blason en sous-groupes)

Thématique : comment répondre à ces nouveaux enjeux ?

L'ACTIVITÉ DE LA MDA 05 EN 2024

Après un aperçu global de l'activité abordé sous l'angle de la file active, l'activité 2024 est ici restituée en suivant les trois grands domaines de compétence de la MDA 05 :

- Accueil, écoute et accompagnement des jeunes de 11 à 25 ans et de leur entourage ;
- Actions de prévention en direction des publics ados et parents ;
- Animation du pôle ressource pour les professionnels.

Sont ensuite présentés les principaux chiffres et les équipes des antennes territoriales de la MDA 05 en 2024, puis les actions de réseau et de partenariat, et enfin la professionnalisation de son équipe.

Une file active qui reste élevée du fait de l'augmentation du nombre d'adolescents suivis

La file active donne un aperçu global de l'activité de la MDA 05 d'un point de vue quantitatif. Elle se définit comme **le nombre de personnes (adolescent, parent ou professionnel) ayant bénéficié d'au moins une action directe ou ponctuelle réalisée par la MDA 05 dans l'année**, c'est-à-dire :

- Les ados parents reçus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024 ;
- Les ados, parents et professionnels bénéficiant des actions de prévention de la MDA 05 ;
- Les professionnels reçus en 2024 pour une action directe ou ponctuelle.

En 2024, la file active de la MDA 05 s'élève à 697 personnes.

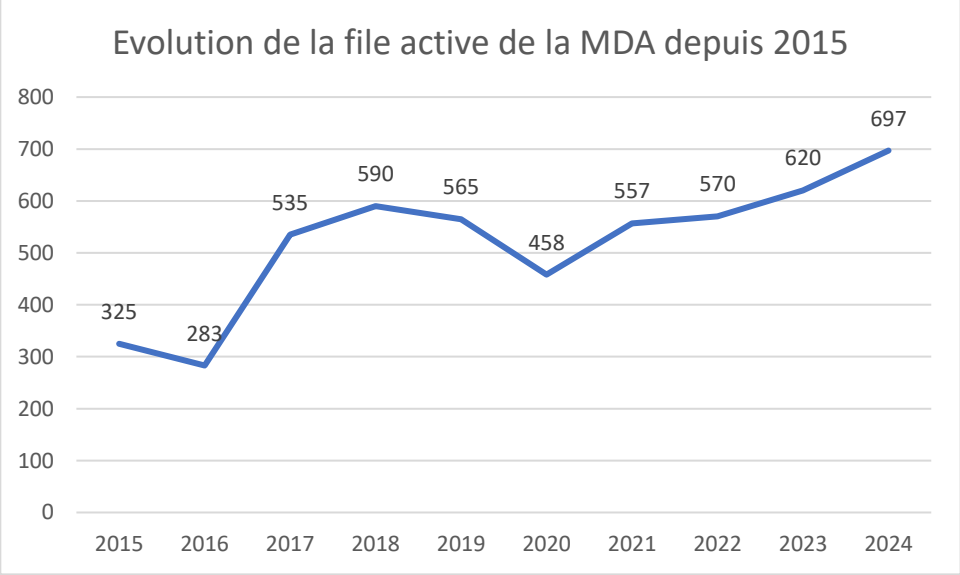

Après une hausse importante entre 2016 et 2017, la file active de la MDA 05 s'était stabilisée à 550 personnes depuis 2017. La baisse amorcée en 2020 était liée aux mesures de confinement de la crise sanitaire de la COVID. L'année 2024 confirme l'augmentation tendancielle depuis 2021 du fait de l'augmentation de l'activité d'écoute et de l'augmentation du nombre de projets de prévention conduits.

Cette année a également été marquée par le retour des actions à destinations des professionnels sur les problématiques liées à l'adolescence.

Une activité d'accueil, écoute et « accompagnement vers… » toujours en hausse qui se rapproche du pic post covid

A l'échelle départementale : une fréquentation importante

En 2024, **le nombre d'adolescents reçus en primo-accueil est de 445 :**

- 81 Primo-accueils réalisés en 2023 et situations accompagnées en 2024 (18%)
- 364 Primo-accueils réalisés en 2024 (82%)

.

Primo accueil réalisé	
En cours (déjà suivi N-1)	**81**
Nouvelle situation : ayant déjà accès à un lieu d'accueil ou d'écoute	**92**
Nouvelle situation : primo accédant à un lieu d'accueil ou d'écoute	**184**
Retour d'un ado suivi sur une année antérieure	**88**
Total général	**445**

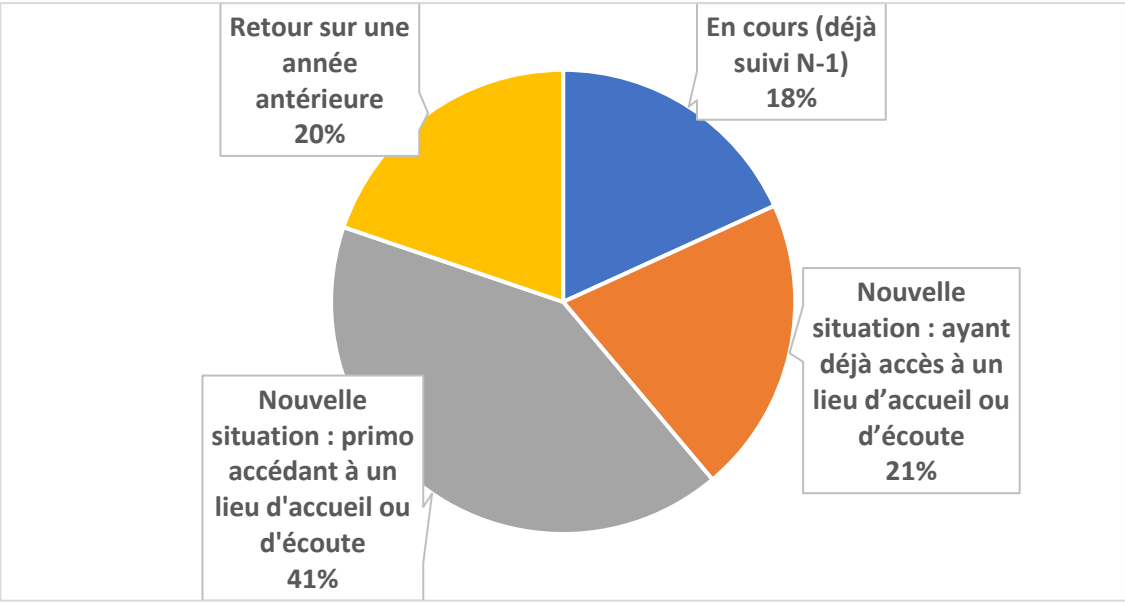

A l'issue du primo-accueil, **349 situations d'adolescents ont été accompagnées.**

78% des ados reçus enclenchent un suivi.

21 parents ont été suivis seuls, indépendamment de leurs adolescents.

Au total, 466 adolescents et parents ont été reçus et 370 situations ont été accompagnées en 2024

Le taux de recours à la MDA, le plus important de la Région PACA.

Alors que nous sommes dans un territoire de montage où se pose clairement une problèmatique de mobilité dans l'accès aux soins, la MDA a été pensé dans un principe d'accessibilité et de proximité. L'enquête de la cour des Comptes montre que c'est dans le département des Hautes Alpes que le taux de recours à la Maison des Adolescents est le plus important de la Région PACA.

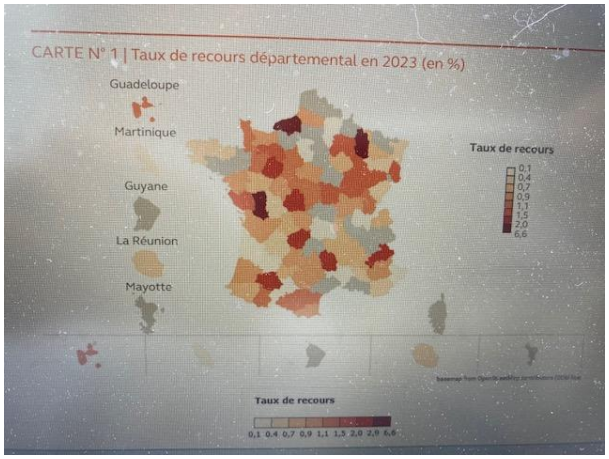

L'année 2024 reste dense et notre activité d'écoute continue de croître

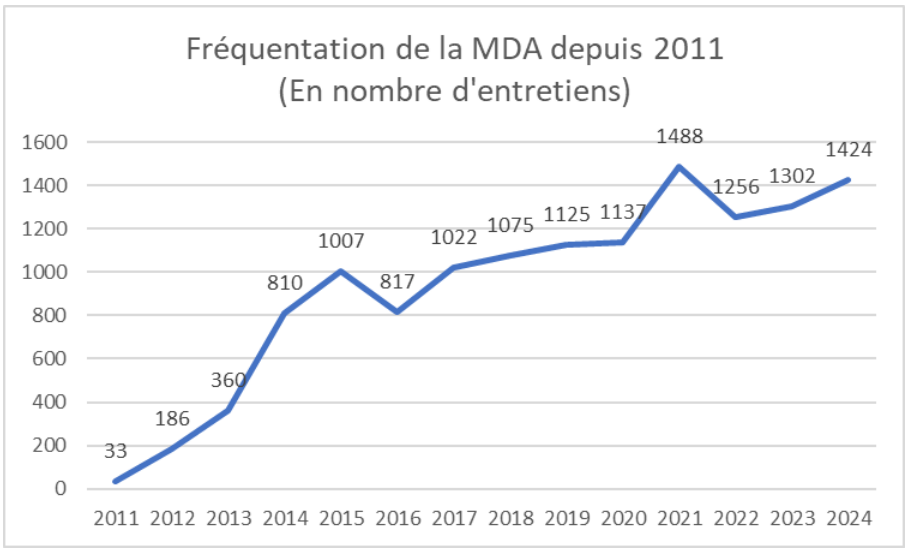

Le nombre de situations reste stable entre 2023 et 2024 mais le nombre d'entretiens d'écoute continue de croitre en 2024 pour revenir au niveau de la crise post covid.

1424 d'entretiens ont été réalisés (1302 en 2023) soit 9,3% d'augmentation.

Le nombre moyen d'entretien passe de **3,9 entretiens en 2024** par situation contre 3,6 en 2023.

Les situations sont plus complexes et les durées de prise en charge s'allongent et s'intensifient.

En 2024, pour assurer le suivi des situations et décider des orientations, **62 réunions de synthèse**, ont rassemblé plus de 38 professionnels du réseau MDA 05 dans l'ensemble des antennes territoriales :

_ Antenne Sud : 10 réunions

_ Antenne Gap : 18 réunions

_ Antenne Serre-Ponçon : 12 réunions

_ Antenne Nord :11 réunions

_ Antenne Champsaur : 11 réunions

Les situations étant plus complexes, **une dizaine de réunions de synthèse exceptionnelles** sont venues s'ajouter pour permettre aux professionnels d'échanger dans un espace dédié et définir une stratégie d'accompagnement, faire une passation de dossier …

63% de l'activité concentrée dans le Bassin Gapençais et le Briançonnais mais une forte progression sur l'antenne de Serre-Ponçon et du Sud

La répartition du nombre de situations reçues accompagnées par la MDA 05 entre les antennes territoriales reste relativement stable : **les antennes Bassin Gapençais et Nord sont celles qui accueillent le plus grand nombre d'adolescents et de parents.** Elles représentent plus de 60% des entretiens d'écoute en 2024. Cette répartition est bien sûr liée au fait que Gap et Briançon constituent les plus gros bassins de population dans le département où se polarisent notamment les lycées. Cependant, notre activité s'est intensifiée sur **Gap , sur Briançon mais surtout sur Embrun**. **L'activité de l'Antenne d'Embrun dépasse désormais celle de Briançon.**

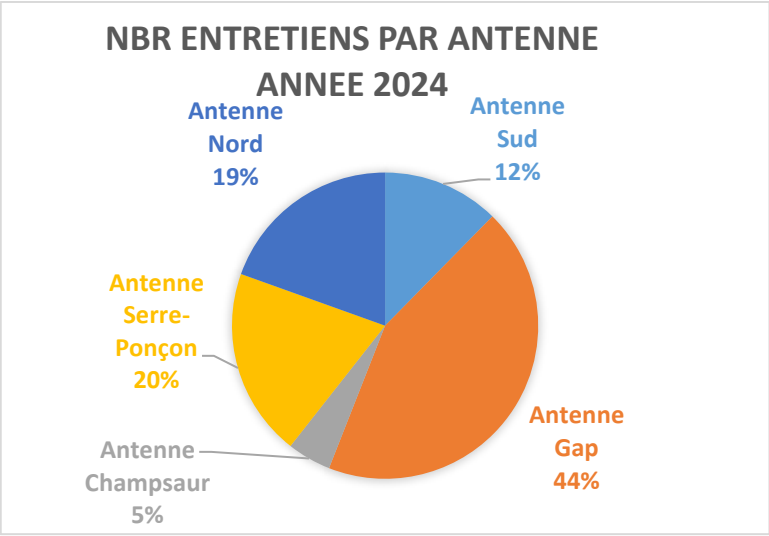

Une évolution de l'activité variable selon les lieux d'accueil

Par entretien d'écoutes et par antenne :	2024	2023	Variation en %
Antenne Sud	176	181	-3%
Antenne Gap	621	575	8%
Antenne Champsaur	66	86	-23%
Antenne Serre-Ponçon	283	209	35%
Antenne Nord	278	251	11%
	1424	**1302**	**9%**

Les lieux d'accueil MDA les plus fréquentés correspondent aux bassins de population les plus importants et aux principaux lieux de scolarisation des adolescents (collèges, lycées) et ce sont sur les pôles urbains que nos chiffres progressent.

Si l'on regarde plus finement les données, comme en 2023, on remarque une forte progression de notre activité sur l'antenne **de Serre-Ponçon avec + 35% d'activité (+89 % d'activité sur deux ans)**. Ce territoire présente des fragilités et des vulnérabilités mais le rôle du primo-accueillant exerçant une fonction d'éducateur de prévention dans le CISPD est très favorisant dans le repérage des jeunes.

La fermeture du lieu d'accueil de Chorges n'a donc pas fait diminuer la demande sur l'Antenne de Serre-Ponçon et l'écoutante de Chorges a été redéployée sur Embrun.

Par ailleurs, le secteur de la pédopsychiatrie restant très sinistré en termes de moyens humains, cela induit un glissement vers la MDA. Les délais d'attente ou les obligations d'adressage conduisent beaucoup de familles à se tourner vers la MDA. Il est important de rappeler que notre prise en charge n'a pas vocation à mettre en place un suivi thérapeutique long, ni à se substituer à une prise en charge par un service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Cet état de fait est constaté par un grand nombre de MDA. Le rapport de **la Cour des Comptes** indique que « les fortes tensions sur l'activité de la psychiatrie infanto-juvénile ont des effets perceptibles sur le travail conduit par les maisons des adolescents. Conséquence de l'allongement des délais de prise en charge par les centres médico-psychologiques (le rapport de la Cour sur la pédopsychiatrie publié en mars 2023 faisait état d'un délai d'attente moyen de 116 jours), les MDA accueillent davantage de jeunes en grande souffrance.(…). L'augmentation de l'activité des maisons des adolescents peut s'interpréter en partie comme la conséquence des difficultés des pouvoirs publics à résoudre la crise de la psychiatrie infanto-juvénile. »

Nbr d'entretiens d'écoute par lieu d'accueil	2024	2023	Variation en %
LARAGNE	62	42	↗↗48%
SERRES	0	0	0%
VEYNES	114	139	↘-18%
GAP	621	575	8%
SAINT BONNET	48	72	↘-33%
ST JEAN ST NICOLAS	18	14	29%
EMBRUN	283	209	↗↗35%
BRIANCON	229	210	9%
L'ARGENTIERE	19	17	12%
GUILLESTRE	30	24	25%
	1424	**1302**	**+ 9,3 %**

Il est à noter que sur le Nord du département, l'activité est plus importante qu'en 2023. La baisse sur Veynes n'est pas forcément significative, car elle vient temporiser la forte activité de 2023.

Par contre, le renfort d'une nouvelle écoutante sur Laragne vient expliquer la forte hausse. Ce territoire porte des indicateurs de vulnérabilité importants. La baisse sur le Champsaur est liée à des mouvements de professionnels au sein du réseau.

Une activité qui s'intensifie toute l'année même si elle garde une certaine « saisonnalité » sur la période estivale

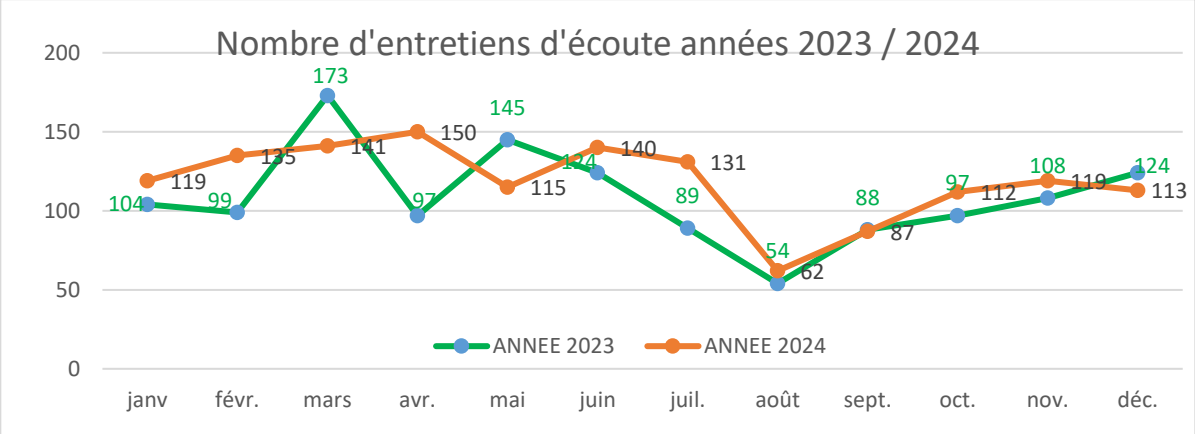

L'activité garde une certaine saisonnalité. Mais elle est cependant plus linéaire avec moins de pics à des moments spécifiques.

Des adolescentes et des adolescents âgés de 15,7 ans en moyenne, un public très féminisé

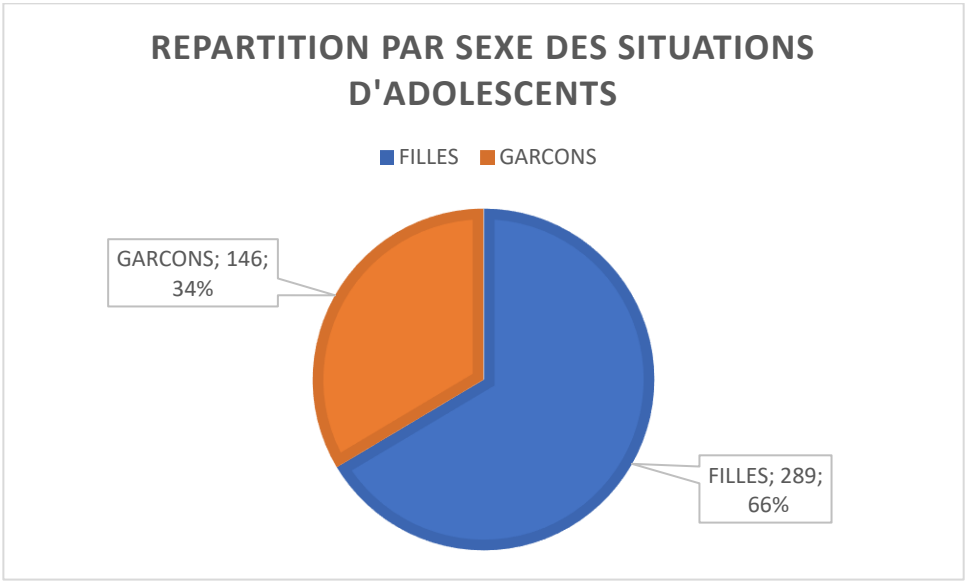

En 2024, la répartition garçon/fille parmi les adolescents reçus par la MDA 05 reste identique à 2023 avec une **surreprésentation des adolescentes** : 66% des situations accompagnées sont des filles pour 34% de garçons.

La symptomatologie de leurs difficultés varie selon leur sexe. Les filles ont plus tendance à intérioriser leur souffrance. Elles attaquent leur corps. On retrouve plus de scarifications, des TCA, des psycho somatisations, de la dépressivité…Les garçons ont tendance à externaliser leur mal être. On retrouve plus de conduites à risque, de troubles du comportement, d'addiction…

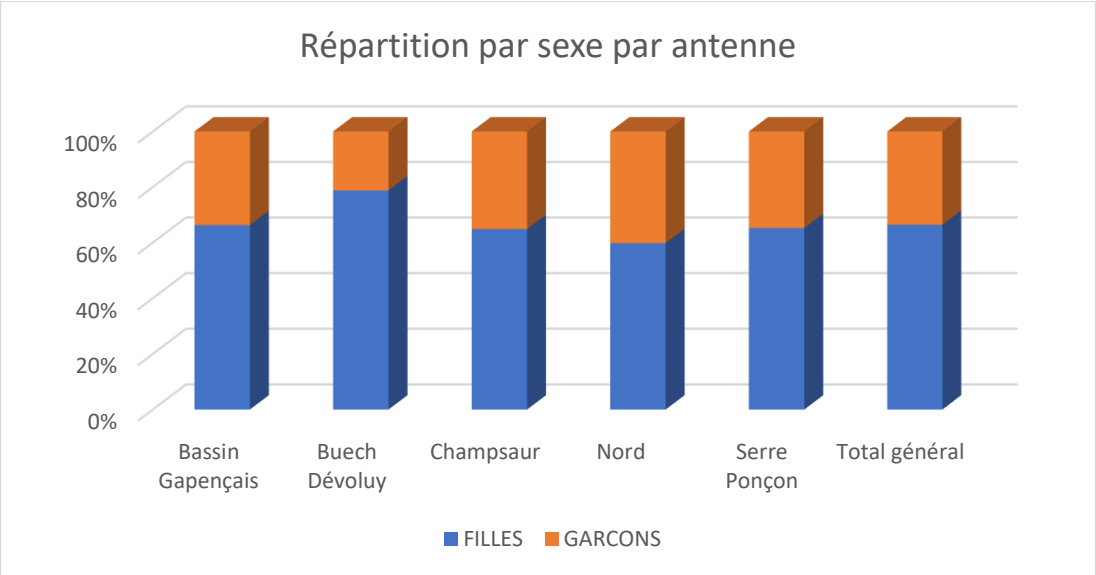

Pour autant, la répartition marque des différences selon les territoires, avec plus d'accueils de filles dans le Sud et moins dans le Champsaur.

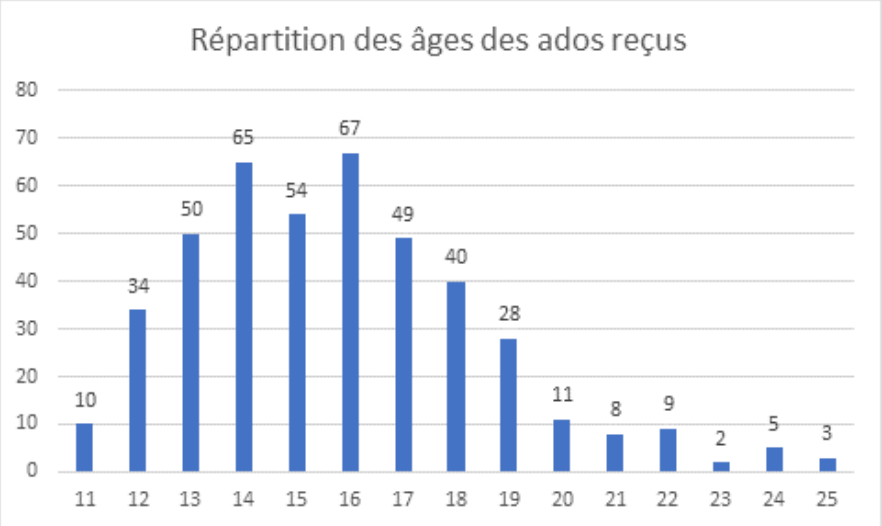

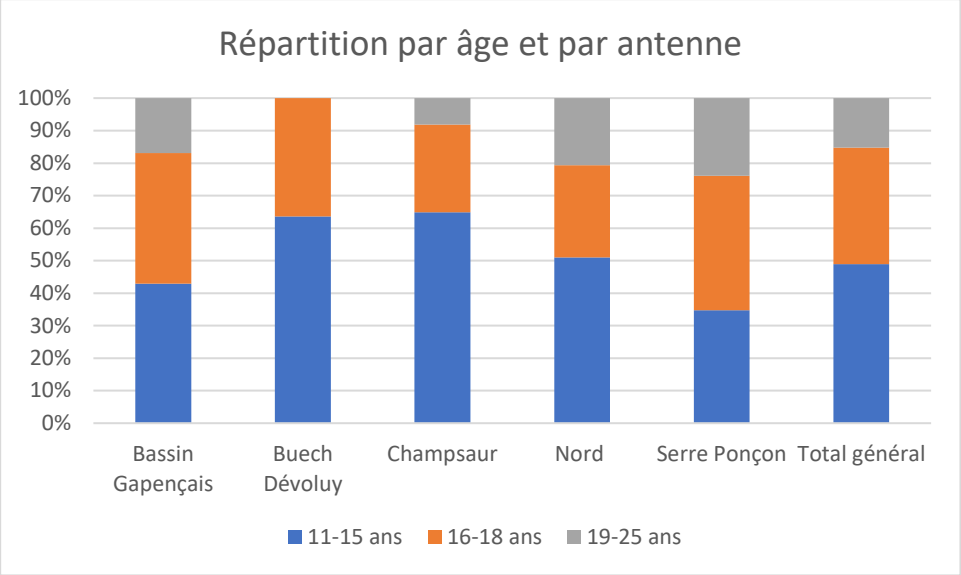

Les adolescents de la tranche d'âge « collège » (11-15 ans) représentent 51% des ados reçus par la MDA 05 en 2024. L'âge moyen est de 15,7 ans et ne connait pas de variation par rapport à 2023 (15,8 ans). La part des lycéens représente 26% des ados accueillis. On identifie deux pics sur la tranche d'âge des 13 ans et des 16 ans (pic le plus important).

C'est sur le Sud et le Champsaur que la part de collégiens est la plus importante. Briançon, Embrun et Gap abritent les lycées hauts alpins ce qui se traduit par un accueil significatif de lycéens.

Des parents impliqués dans les accompagnements MDA

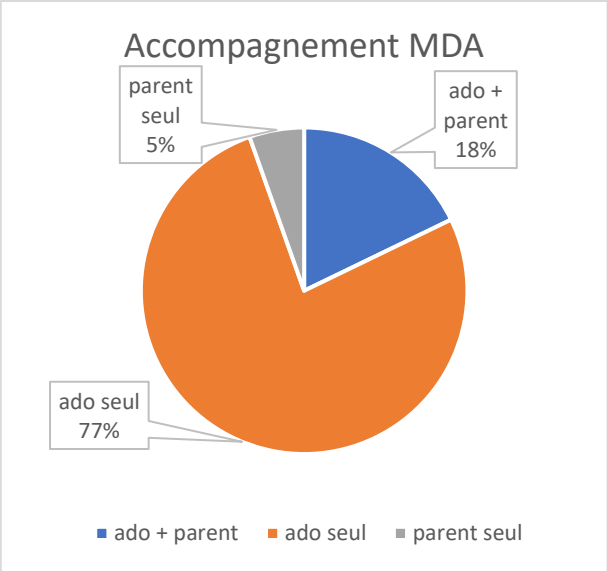

Les parents sont les premiers acteurs de l'éducation de leurs enfants, de leur santé, de leur bien-être et de la construction de leur avenir. Au cours des processus d'adolescence, la relation familiale a une influence déterminante et la période de l'adolescence est souvent une étape difficile pour les parents. C'est un moment sensible, une étape pour chacun, où il est souvent compliqué, parfois douloureux, de voir grandir et s'émanciper son enfant. Une période de bouleversements qui modifie les rapports familiaux établis.

L'adolescent dans un processus d'individuation va développer des attitudes d'opposition face aux modèles parentaux, de nombreux sujets deviennent sources de conflits (école, téléphone portable, écrans, sorties…). L'adolescent va aussi par ses conduites transgressives, venir chercher la solidité de l'adulte et l'affection de ses parents. Nous observons cette difficulté grandissante des parents de poser un cadre.

Des situations particulières peuvent également compliquer les choses : recomposition familiale, séparation, nouveau couple, maladie… Les parents peuvent être désorientés et avoir besoin d'être écoutés, rassurés et il convient de leur offrir des espaces d'écoute, de conseil et de soutien. Comme au niveau national, on constate une prise de conscience accrue de la nécessité de prendre en charge les problèmes psychiatriques des jeunes et explique aussi vraisemblablement l'augmentation de la demande de soin.

Les chiffres de l'activité 2024 montrent que **les parents sont présents dans un quart des entretiens d'écoute**. Les ados viennent plus spontanément par eux-mêmes pousser la porte de la MDA

Les parents accompagnés seuls ne représentent plus que 5% des situations, ce chiffre passe à 18% lorsqu'ils sont accompagnés de leurs adolescents.

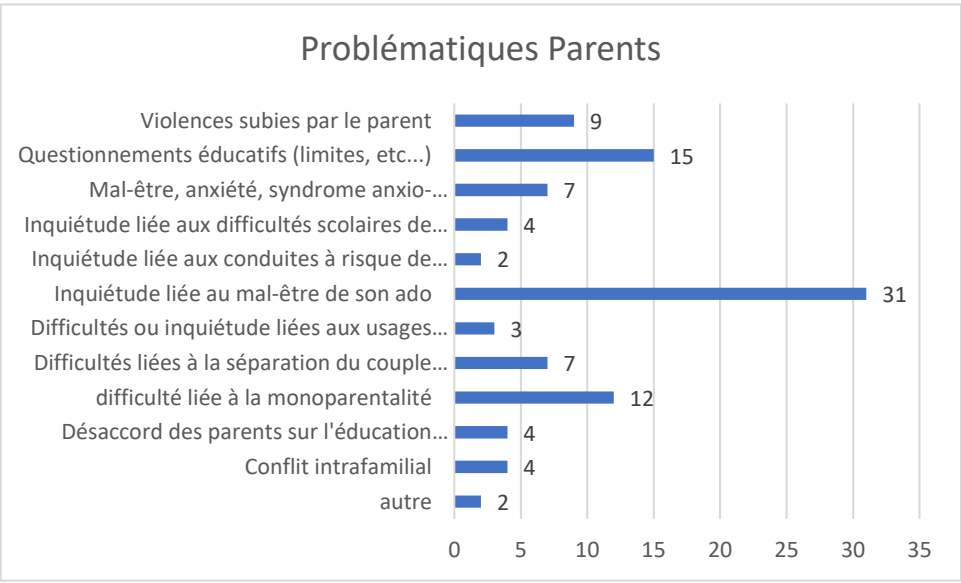

Les problématiques abordées par les parents portent d'abord sur le mal être de leurs ados mais également sur le cadre éducatif et les difficultés liées à la monoparentalité.

L'Education nationale et la famille, principaux « orienteurs » vers la MDA (41%)

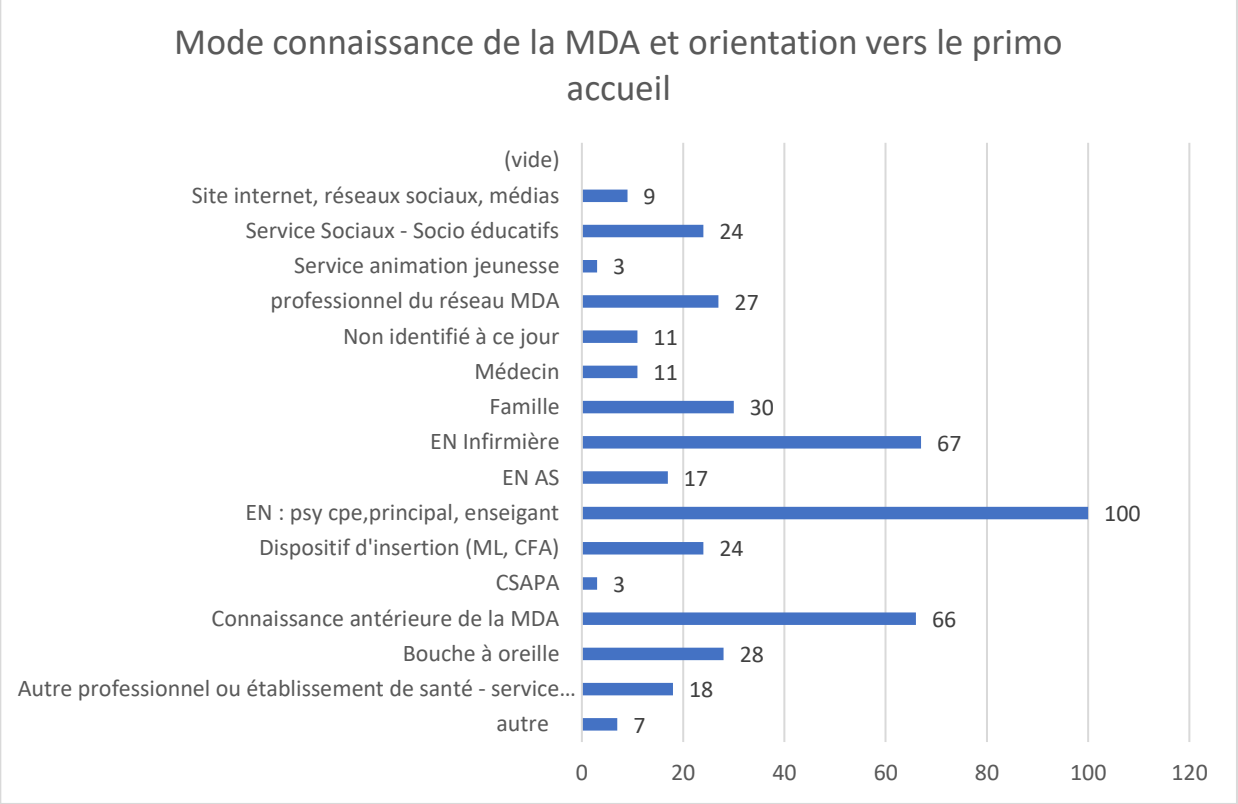

Comme les années précédentes, **l'Education Nationale** (infirmières scolaires, assistantes sociales, CPE, enseignants… des collèges et lycées) reste le principal orienteur d'adolescent(e)s et/ou parents vers la MDA (41% des situations, chiffre stable par rapport à 2023). Viennent ensuite **les membres de la famille et le bouche à oreille**, **les retours spontanés** (prises en charge antérieures par la MDA).

Les **services sociaux**, de **prévention spécialisée, d'animation jeunesse** ou encore **d'insertion professionnelle** (Mission Jeunes notamment) orientent également une large part du public reçu par la MDA 05. Enfin, **la part des orientations vers la MDA 05 réalisées par des médecins généralistes** reste faible autour de 3%. Il faut de nouveau réfléchir à notre communication auprès des médecins. Nous avons initié un regroupement des médecins coordonnateurs de la MDA 05 et nous pensons qu'ils pourraient relayer l'information auprès de leurs confrères. Les CPTS pourraient également être un relais. Nous sommes adhérents de deux CPTS celle du Champsaur et du Briançonnais.

Le médecin généraliste est souvent le premier professionnel de santé à être en contact avec l'adolescent. Mais, l'adolescent se confie généralement peu à son médecin. Au contraire, les parents expriment souvent facilement à leur médecin les angoisses qu'ils peuvent ressentir au sujet de leur adolescent. Le médecin généraliste est parfois mal à l'aise avec ce type de situation et la MDA peut constituer un recours pour apaiser les tensions et trouver un dénouement positif pour l'adolescent et les parents. Le médecin généraliste joue également un rôle essentiel dans le repérage de situations qui pourraient évoluer vers des prises en charge plus « lourdes » si elles n'étaient pas identifiées.

L'enjeu est d'arriver à trouver des articulations et des complémentarités dans les réponses apportées au mal être des adolescents en associant les services de pédopsychiatrie et psychiatrie dans cette approche systémique.

La santé psychique et somatique, premier motif de venue à la MDA

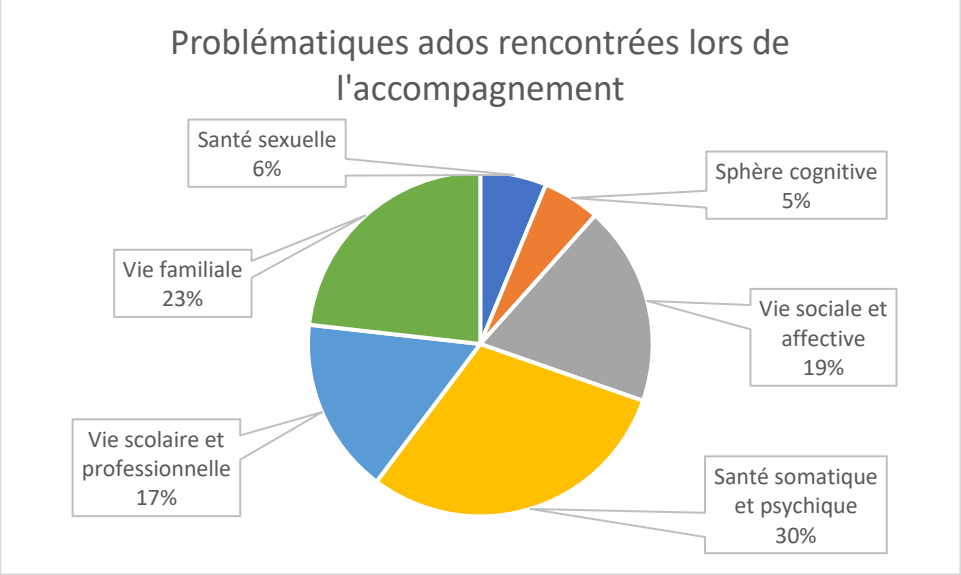

En 2024, **la santé psychique** reste la catégorie de problématique la plus représentée au cours des accompagnements réalisés par la MDA 05. Viennent ensuite les difficultés liées à **la vie familiale** (23%) et celles liées à **la vie sociale et affective (19%)**. La répartition reste similaire à 2023 mais la nature des problématiques rencontrées a évolué.

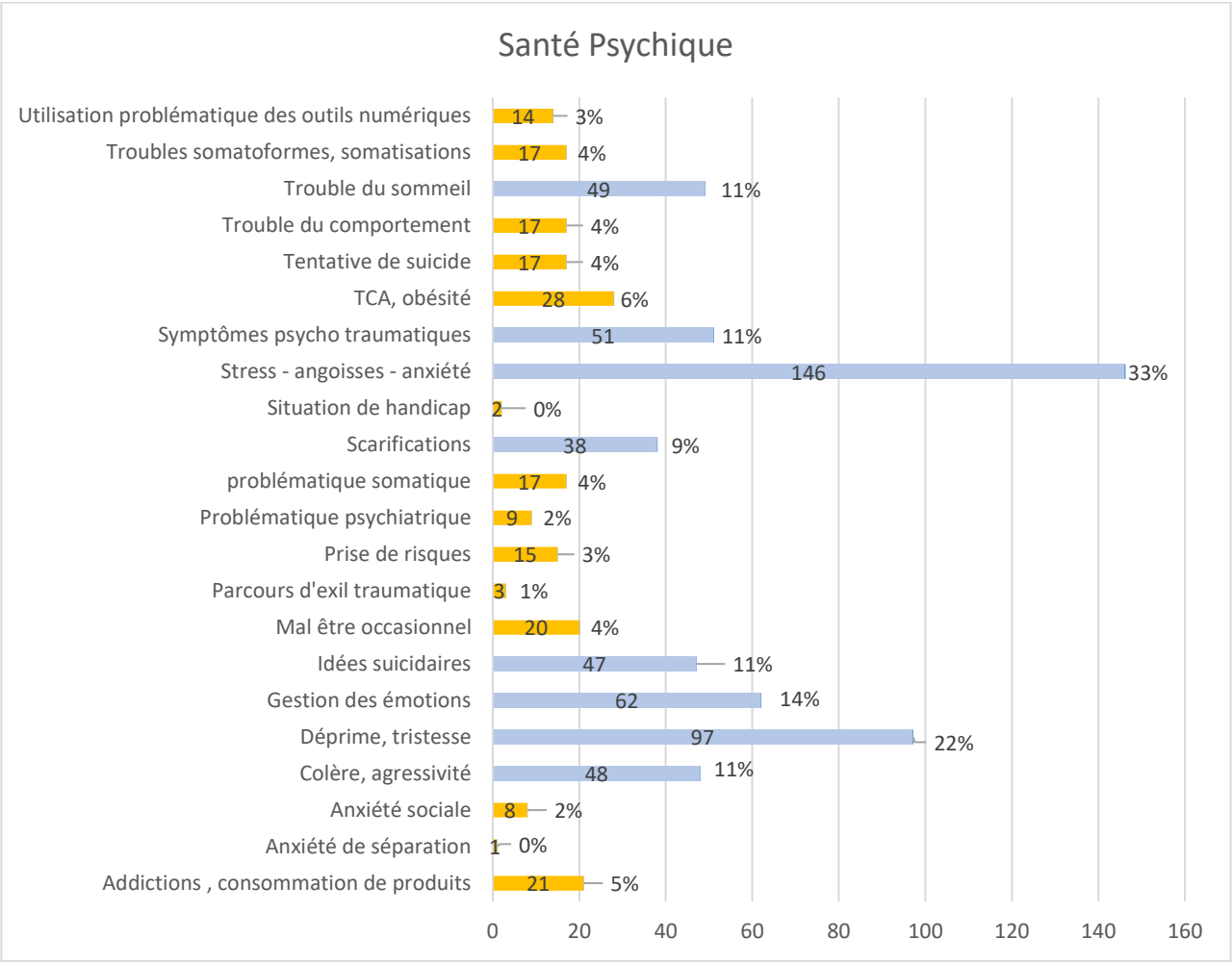

Les manifestations de stress restent majeures avec 33% des adolescents reçus.

Nous notons une augmentation des déprimes et tristesse (22% des situations).

11 % des jeunes reçus formulent des idées noires, 9% se scarifient généralement les filles et 17 jeunes ont déjà fait une tentative de suicide.

Ces éléments sont inquiétants car ils viennent caractériser le mal-être des adolescents hauts-alpins avec désormais **des épisodes de déprime avec manifestations auto-agressives pouvant aller jusqu'au suicide.**

Hospitalisation et passage aux urgences

Cette année, l'ARS a souhaité que nous identifions également les adolescents qui ont fait l'objet d'une hospitalisation et d'un passage aux urgences au cours de leur prise en charge. En général, le relais est ensuite pris par la psychiatrie ou la pédopsychiatrie. La présence d'infirmiers psy sur les réunions de synthèse est alors précieuse pour travailler les relais.

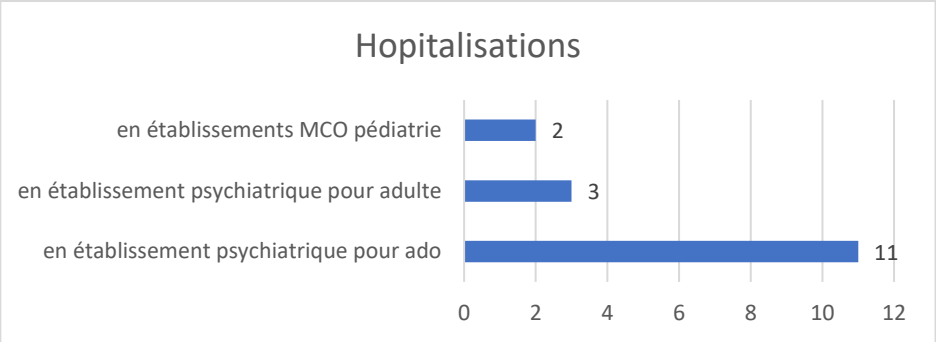

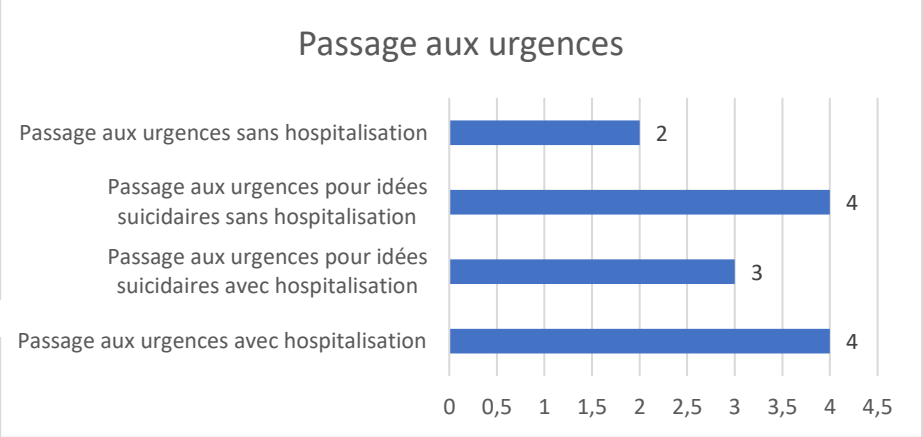

Sur les 349 situations accompagnées, 29 ont fait l'objet d'une hospitalisation ou d'un passage aux urgences soit presque 10% des situations accompagnées.

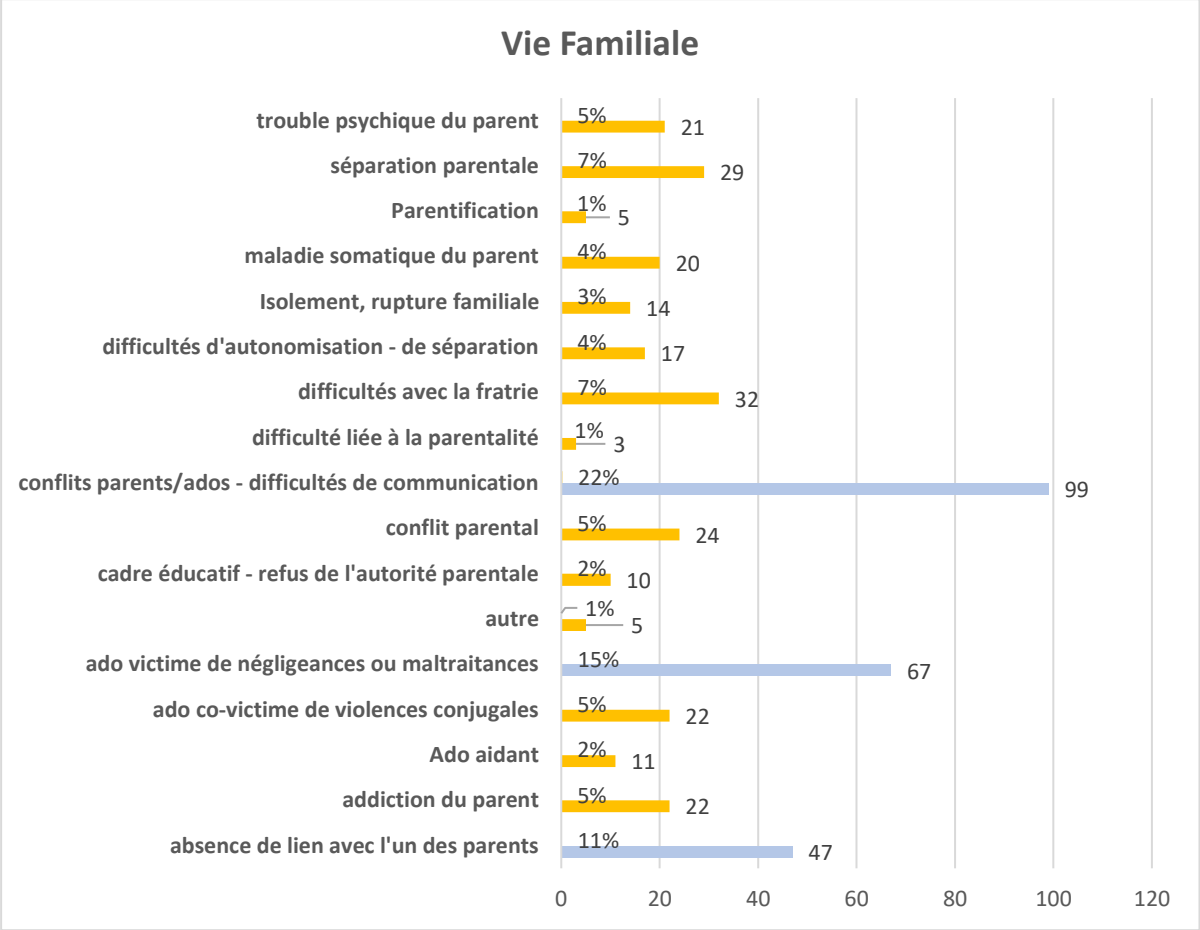

Les conflits parents /adolescents restent très présents (99 situations).

A cela s'ajoute soixante-sept situations où des ados sont repérés comme victimes de maltraitances ou de négligences et 22 situations où des ados sont exposés aux violences intrafamiliales. L'absence de lien avec l'un des parents concerne 11% des ados.

Ces conflits sont souvent caractérisés dans les situations :

=> de séparation parentale ;

=> de monoparentalité ;

=> de coparentalité.

Il est important également de noter dans :

=>5% des cas, un parent souffre de troubles psychiques ;

=>5% des situations ; un parent souffre d'addiction ;

=>4% des situations, un parent souffre d'une maladie somatique ;

=>2% des situations, des ados sont aidant de parent en situation de handicap.

Ces ados sont souvent parentifiés, ou connaissent des négligences ou des angoisses liées à la situation de leur parent. Les liens seraient à renforcer avec les dispositifs d'accompagnements d'ados aidants.

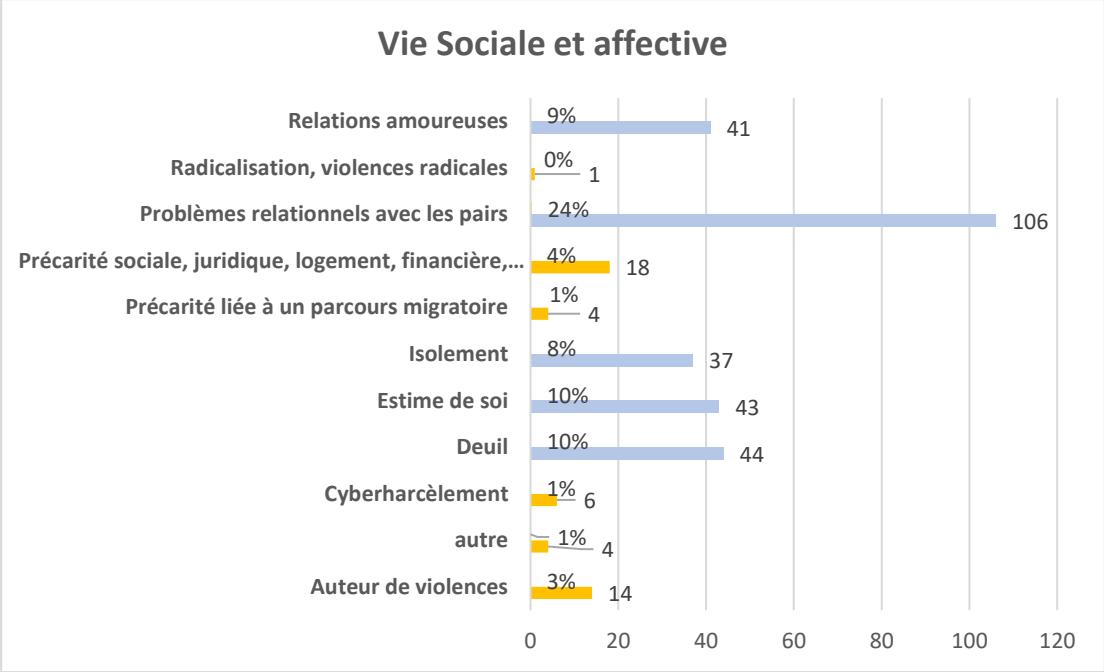

Les problèmes relationnels avec les pairs sont importants. On retrouve également de l'isolement, une faible estime de soi. A noter sur 2024, un nombre important d'ados reçus **font face à un deuil**.

L' adolescence est une période où les interrogations sur la vie et la mort font partie du processus d'individuation et de maturation. C'est pourquoi la mort réelle, lorsqu'elle touche un proche de l'adolescent, peut être particulièrement traumatique et avoir des conséquences durables sur la construction du futur adulte. Cette réalité va s'inscrire de façon très variable selon l'état psychique et développemental et en fonction de nombreux facteurs : l'intensité du lien (parents, fratrie, grand-parent ou famille proche, ami, ou simple connaissance), la nature de l'évènement, sa brutalité, ses représentations sociales (maladie, suicide, accident, attentat…), ses croyances et la qualité de l'étayage de l'environnement du jeune (dont les professionnels font partie). **L'accompagnement en MDA d'adolescent confronté à un deuil doit être réfléchi.**

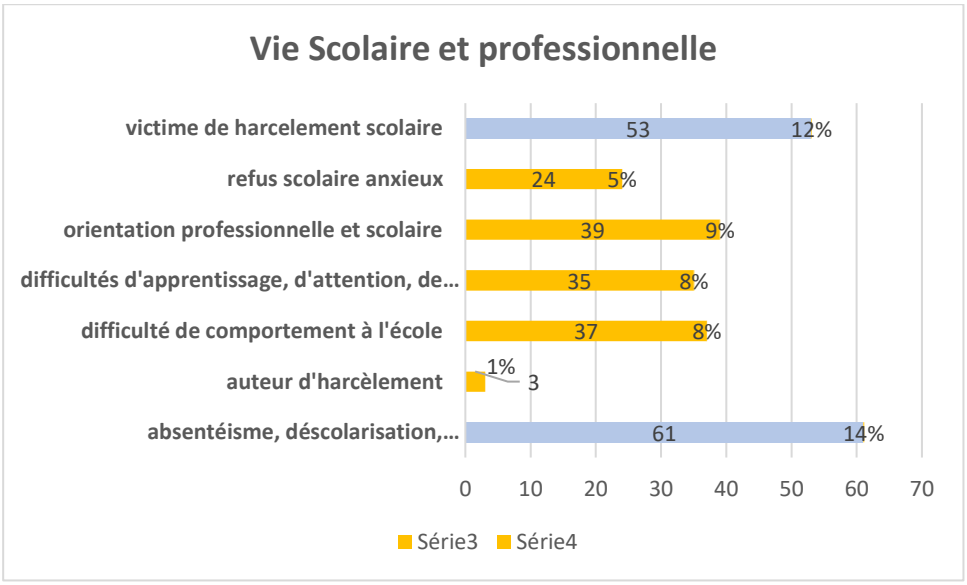

L'absentéisme et le harcèlement scolaire sont importants. **Nous restons prudents sur les chiffres du Refus scolaire anxieux. Car ils sont en deçà des réalités rencontrées**. Certaines situations sont masquées dans de l'absentéisme, de la déscolarisation par méconnaissance du trouble par les professionnels. Dans un récent échange avec les services de pédopsychiatrie, on estimerait à 200 le nombre de jeunes concernés par cette problématique dans les Hautes Alpes.

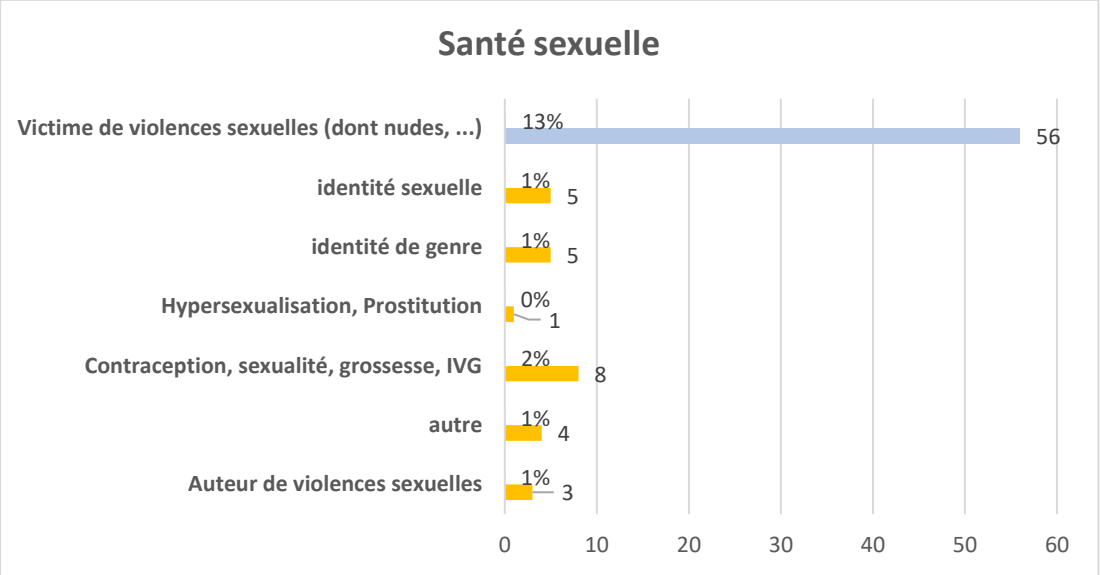

Dans 56 situations, des adolescents ont formulé le fait d'avoir été victimes de violences sexuelles. Ce chiffre continue de croitre d'années en années avec notamment des faits de violences sexuelles entre mineurs. Cela pose la question de leur accompagnement dans la procédure judiciaire, dans le travail sur les traumatismes, dans l'accompagnement autour de leur sexualité.

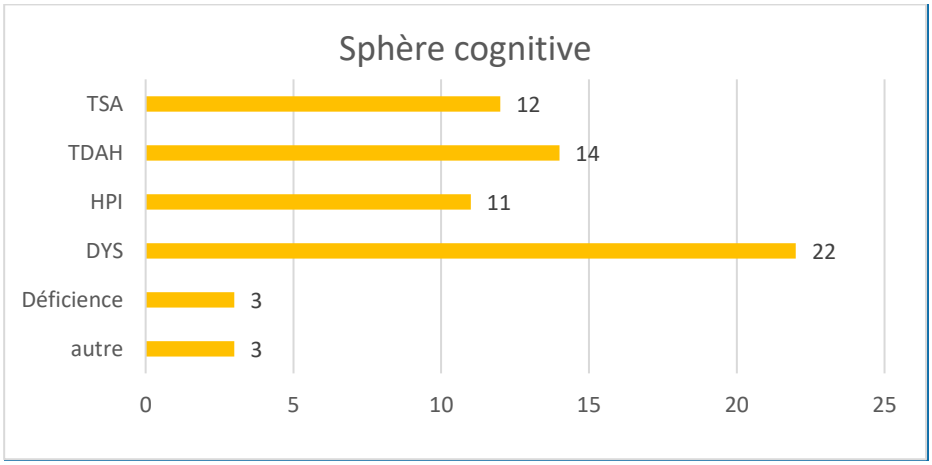

Dans 63 situations, on retrouve un problème cognitif qui vient souvent agir sur la scolarité, la relation aux pairs parfois sur du harcèlement. Le CMPP est parfois mobilisé dans le cadre d'un conventionnement pour réaliser des bilans.

En résumé :

Les prises en charge concernent en premier lieu :

- ***du stress, de l'anxiété, de l'angoisse ;***
- ***des conflits parentaux ;***
- ***des problèmes relationnels avec les pairs.***

Dans une moindre mesure, elles concernent :

- ***de la déprime ;***
- ***des idées suicidaires, du suicide ;***
- ***de la déscolarisation ;***
- ***des violences sexuelles notamment dans les relations entre ados ;***
- ***des situations parentales vulnérables caractérisées par de la précarité, de la monoparentalité mais également de l'addiction, du trouble psychique, des maladies somatiques graves et du handicap***
- ***des confrontations à des deuils .***

Des situations d'adolescents fragiles au point d'agir en protection de l'enfance

Le nombre de situations identifiées avec une problématique de protection de l'enfance est de 94 contre 77 en 2023 (+22%). Dans 27% des situations accompagnées par la MDA, on rencontre une problématique de protection de l'enfance.

Nombre de situations	Nb	%
Informations préoccupantes formulées par la MDA	7	7%
Informations préoccupantes formulées par un partenaire mais situation accompagnée par la MDA	11	12%
Signalement formulé par la MDA	12	13%
Signalement formulé par un partenaire mais situation accompagnée par la MDA	17	18%
Accompagnement de la MDA vers une mesure d'AED	17	18%
Demande d'AED réalisé par un partenaire et situation accompagnée par la MDA	3	3%
Situation accompagnée par MDA avec une mesure AED	6	6%
Situation accompagnée par MDA avec une mesure AEMO	9	10%
Situation accompagnée par la MDA avec une mesure de placement	10	11%
Situation accompagnée par la MDA d'un MNA	2	2%
Total	**94**	

Des partenaires mobilisés en cours d'accompagnement

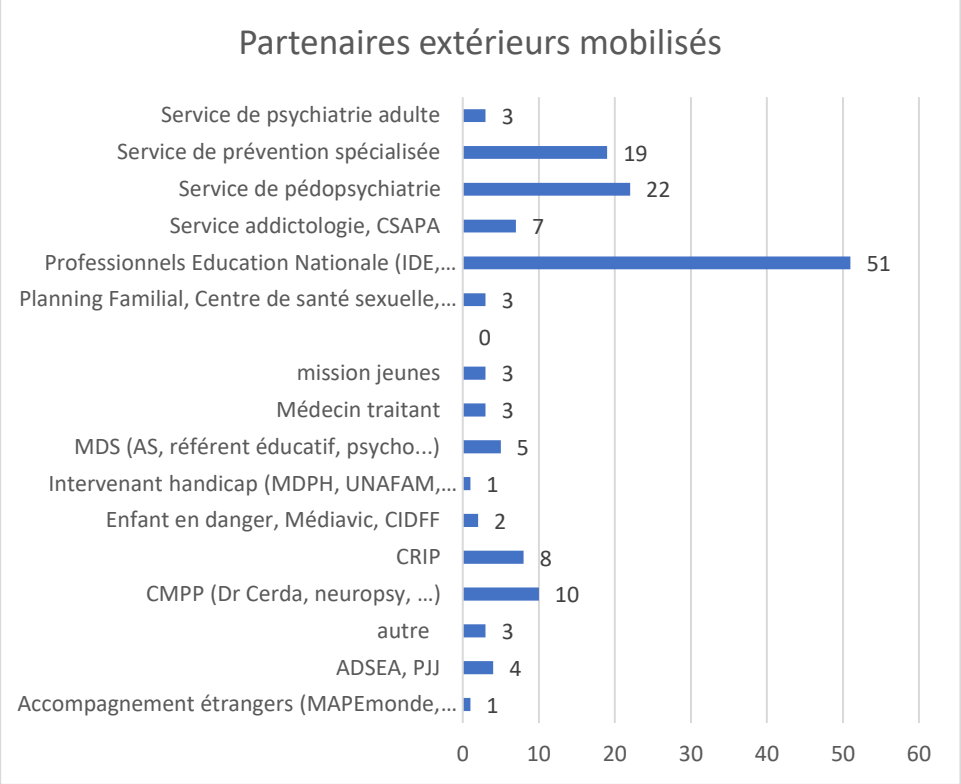

Pour soutenir les situations, des partenaires sont mobilisés au cours de l'accompagnement notamment pour étayer les évaluations et faciliter les orientations. Les coordonnatrices santé sont généralement mobilisées pour faciliter les liens entre les écoutants et les partenaires qui interviennent sur les situations.

Des outils pour mieux comprendre les situations : les ateliers de médiation artistique ou corporelle

Depuis plusieurs années, la MDA 05 a mis en place des outils spécifiques en direction de ses publics :

- des ateliers à médiation artistique et des ateliers à médiation corporelle pour les adolescents ;
- des bilans neuropsys réalisés par le CMPP
- des prises en charge en EMDR pour des situations en lien avec un psycho-traumatisme.

L'orientation des adolescents et/ou des familles vers ces activités est toujours décidée en réunion de synthèse. L'adolescent et les parents sont libres d'accepter ces propositions. Ces activités constituent des outils précieux pour l'accompagnement des adolescents et des familles qui sollicitent la MDA 05.

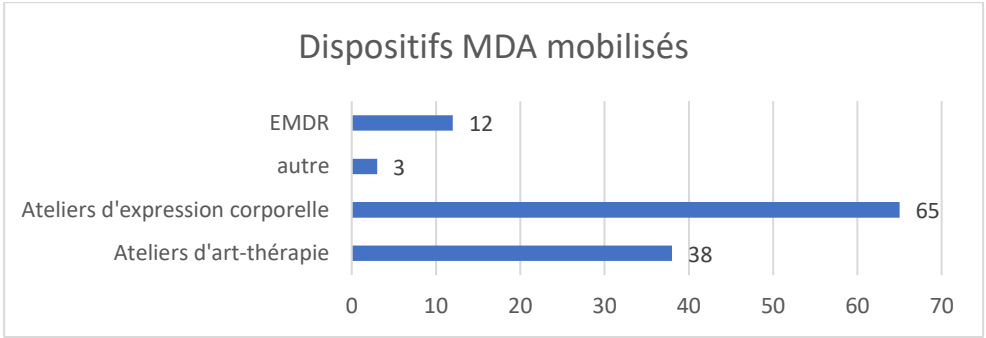

118 adolescents ont bénéficié de dispositifs proposés

Ces outils ne constituent pas une finalité en soi et n'ont pas une visée thérapeutique en tant que telle, mais sont des outils qui permettent à la MDA de toujours **mieux comprendre ce qui se passe pour l'adolescent et au sein de sa famille, et de faciliter la communication**, afin de lui proposer ce qui sera le plus pertinent en fonction de sa situation.

	Ateliers Reg'Art d'Ados	Ateliers Graine de Yoga
Intervenants	Art-thérapeutes diplômées	Enseignantes de yoga diplômées
Public	Adolescents ayant du mal à verbaliser leurs souffrances et leurs émotions lors des entretiens d'écoute.	Adolescents présentant des difficultés dans la gestion du stress, des émotions ou encore du rapport au corps.
Objectifs	Permettre aux adolescents d'exprimer leurs émotions et/ou leurs difficultés, par le biais de médiations artistiques diverses, en fonction de leurs choix et de leurs sensibilités (collage, écriture, encre, peinture, mouvement, théâtre, chant, poterie…) et de développer l'estime de soi.	Permettre aux adolescents de libérer des tensions intérieures, de se relâcher, de se sentir mieux dans leur corps, de développer une meilleure connaissance et une meilleure image de soi, d'exprimer des difficultés qu'ils ne parviennent pas à verbaliser en entretiens d'écoute.
Déroulement	Ateliers en individuel ou en très petits groupes. Un premier cycle de 5 séances est proposé. A l'issue du cycle, la situation est discutée en réunion de synthèse à la lumière des éléments apportés par l'art-thérapeute / l'intervenant yoga. En fonction de la situation, un nouveau cycle peut être proposé.	
Financement	ARS PACA : CPO 2022-2025	
Chiffres 2024	→ 38 ados bénéficiaires → 233 séances réalisées	→ 65 ados bénéficiaires → 142 séances réalisées

Des orientations principalement tournées vers la santé psychique et l'accompagnement socioéducatif

La question de la libre adhésion de l'adolescent est essentielle dans notre accompagnement. À tout moment, il est libre d'arrêter un suivi. Il arrive parfois qu'il ait besoin de faire une « pause » car il se sent mieux, parce qu'il n'a plus envie d'investir l'espace d'écoute, parce qu'il est dépassé par ce qu'il vit et ce qu'il a livré. Dans tous les cas, le lien partenarial est fondamental dans la fin de prise en charge notamment dans les situations les plus complexes. Des synthèses exceptionnelles ont à ce titre été mises en œuvre pour passer le relais à d'autres partenaires.

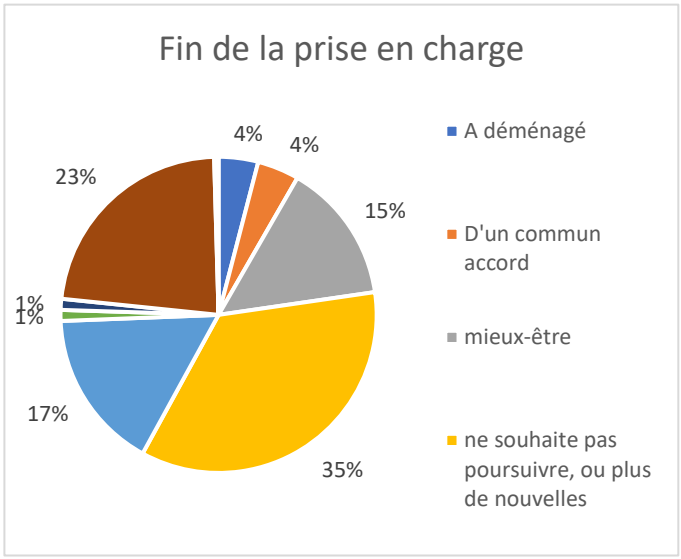

Étiquettes de lignes	Nombre de Numéro de dossier ADO MDA
A déménagé	18
D'un commun accord	19
Mieux-être	64
Ne souhaite pas poursuivre, ou plus de nouvelles	157
Orientation Acceptée	73
Orientation Refusée	5
Réorientation vers d'autres sces sans entretiens MDA	5
Suivi non terminé au 31/12	102
Non déterminé	2
Total général	**445**

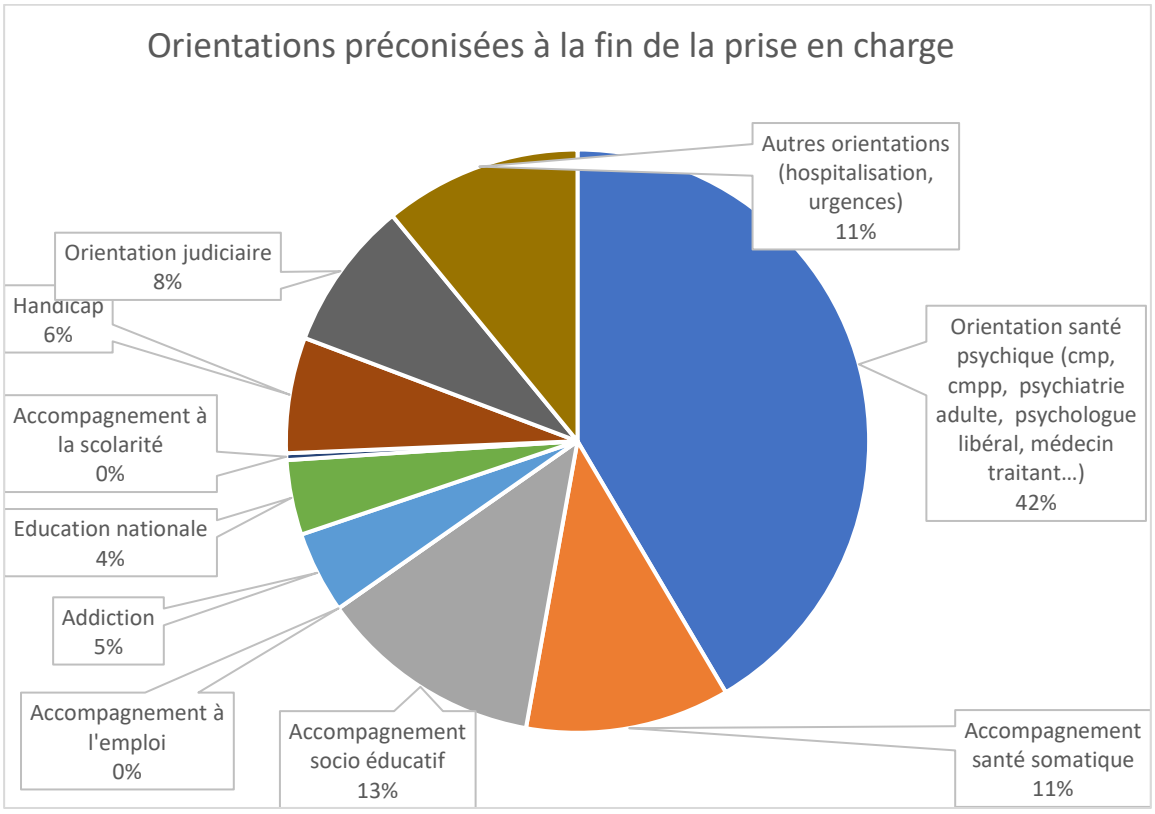

En 2024, 42% des orientations a donné lieu à une orientation relative à la santé psychique auquel s'ajoute 11% de prise en charge par les services de soins somatiques.
Ces deux indicateurs viennent confirmer le constat de la dégradation de la santé des jeunes haut-alpins.
Pour autant comme nous l'avons déjà souligné, la situation est très inquiétante. Les délais d'attente pour le CMP sont très longs et le dispositif « Mon parcours psy » est inopérant sur le territoire. Le seul relais est parfois le médecin traitant. Il nous faut gagner dans notre travail de lien dans nos prises en charge respectives.

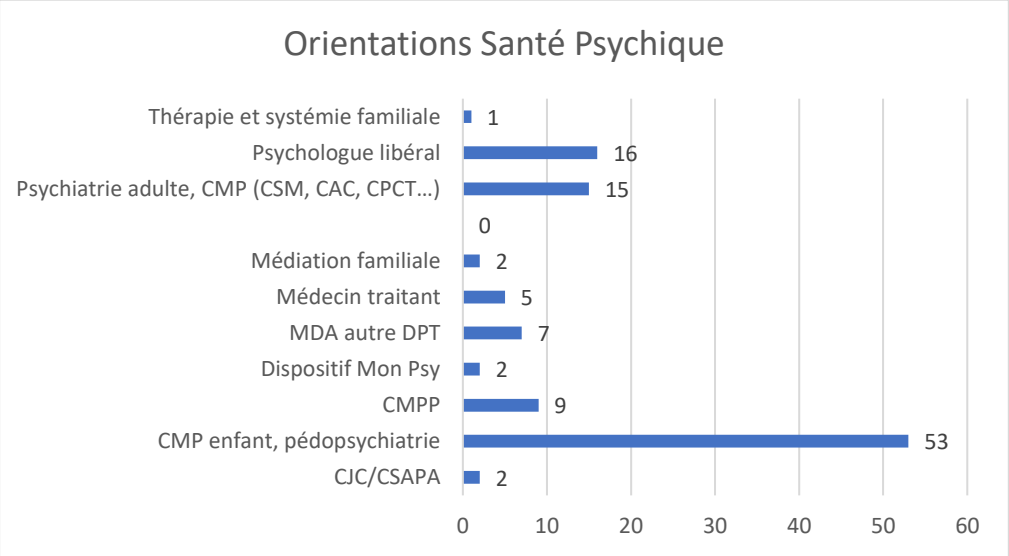

Au total, 102 situations ont été orientées, pour 50% c'est vers la pédopsychiatrie. La présence de ce service dans nos réunions de synthèse est essentielle.

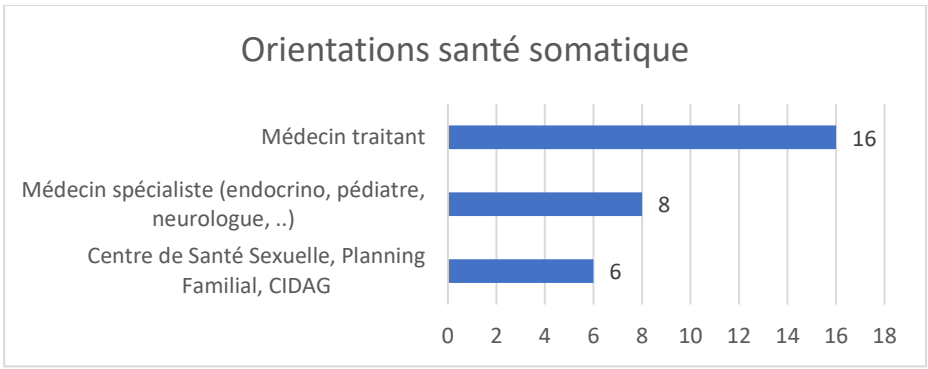

Au total, 30 situations ont été orientées, notamment vers les médecins traitants.

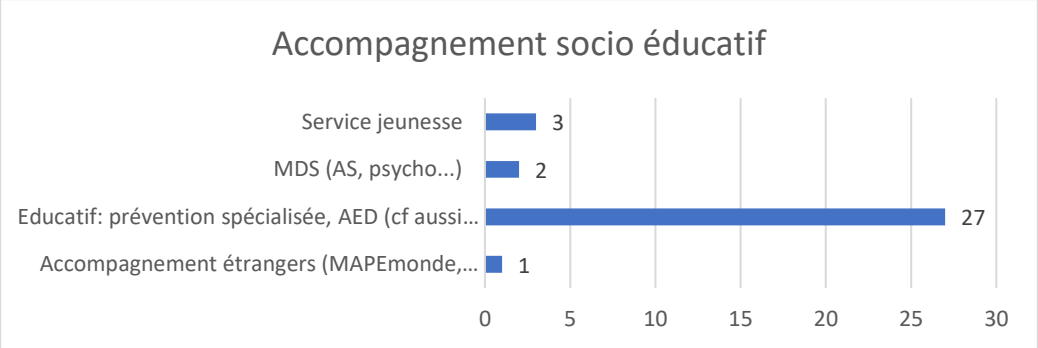

Au total, 33 situations ont été orientées. Ces orientations concernent tout particulièrement des situations nécessitant un soutien aux parents dans leur fonction éducative. Les parents sont mobilisés pour demander un accompagnement éducatif. Il peut se faire par un éducateur de prévention, un travailleur social de secteur, ou un accompagnant éducatif dans le cadre d'une AED... Parfois lorsque la situation est trop fragile ou que le parent refuse l'orientation, nous pouvons être contraints de formuler une information préoccupante ou un signalement.

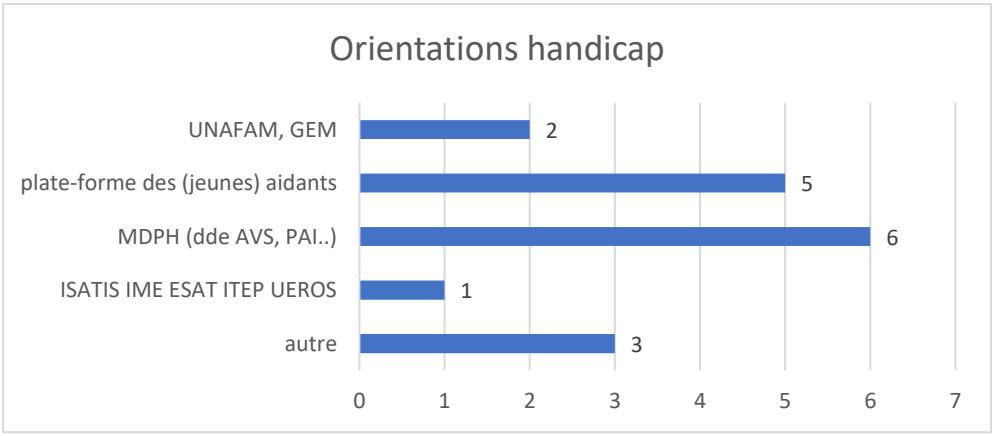

Dix-sept situations ont été orientées.

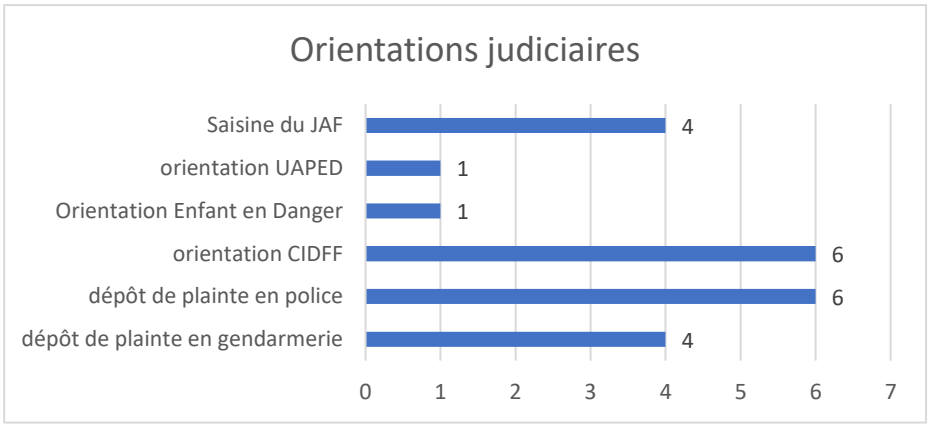

Vingt-deux situations ont été orientées. Ces orientations prennent une place croissance avec l'augmentation des agressions et des faits de violences notamment sexuelles dont sont victimes les adolescents.

Quelle que soit l'orientation qui est proposée, elle est systématiquement étudiée et validée en réunion de synthèse, sous la responsabilité des médecins coordonnateurs d'antennes. L'adolescent et les parents sont libres d'accepter ces propositions d'orientations. En cas d'accord, **la MDA poursuit son accompagnement jusqu'à l'effectivité de la nouvelle prise en charge**.

Un important travail de liaison est alors effectué par les **coordinatrices santé de la MDA** : prise de contact avec la/les nouvelles équipes qui auront en charge la situation, accompagnement à la prise du premier rendez-vous (pouvant éventuellement aller jusqu'à un accompagnement physique), etc. Les orientations sont facilitées par de multiples conventions de partenariat formalisées avec les services concernés. Ainsi, en intervenant le plus en amont possible des parcours de soins en santé mentale et en facilitant l'accès à des soins spécifiques, on peut, selon les situations : éviter l'entrée dans un parcours en santé mentale ; réduire la durée des parcours des adolescents en situation de mal-être ; améliorer la qualité, la continuité et la cohérence des parcours pour les situations complexes. La présence du service de pédopsychiatrie en réunion de synthèse est une vraie plus-value.

Zoom sur l'activité et les équipes des antennes de la MDA 05 en 2024

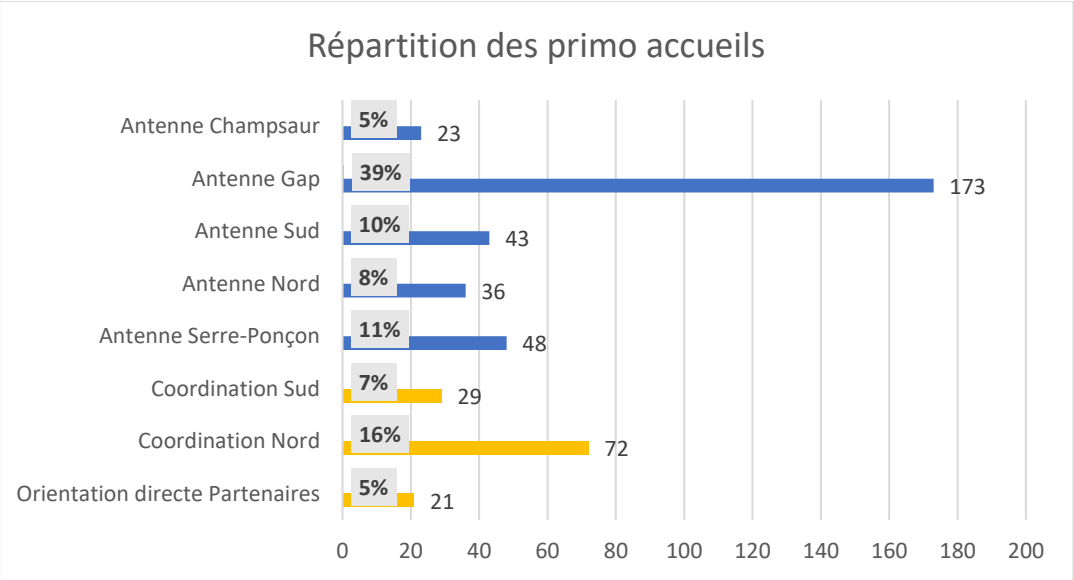

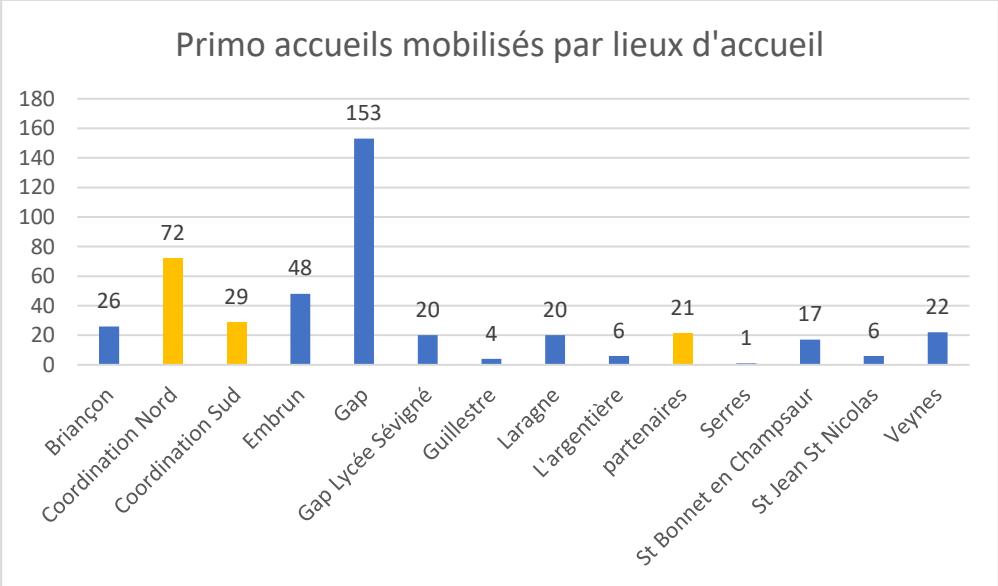

C'est dans les primo accueils de Gap que la demande est la plus importante, suivi par Embrun et le Sud. Les coordonnatrices santé réalisent 22% des primo accueils. Il s'agit généralement soit d'une situation complexe, soit d'une absence de primo accueillant (en cas de congés ou de vacances de postes).

L'activité 2024 de l'antenne « Bassin gapençais »

Lieu d'accueil :

Gap - **ouvert depuis janvier 2013**

Partenaires du primo-accueil :

Ville de Gap (Maison des habitants)

Bureau Information Jeunesse de Gap

L'équipe de santé :

1 Médecin coordonnateur

2 Primo-accueillantes

1 Écoutante psychologue (salariée de la MDA)

1 Écoutante psychologue (vacataire)

1 Intervenante art thérapeute

1 Intervenante en sono thérapie

1 Coordinatrice santé (salariée de la MDA)

Nombre d'ado reçus en primo accueil : 202

Nombre de situations d'ado accompagnées : 149

Nombre de parents accompagnés : 14

Nombre d'entretiens d'écoute : 621

Nombre de réunions de synthèse : 18

Nombre d'ateliers d'expression artistique : 77

Nombre d'ateliers d'expression corporelle : 53

- Toujours une forte activité sur le bassin gapençais
  - Nombre d'ado reçus en primo accueil + 9 %
  - Nombre d'entretiens + 8%
  - La moyenne des entretiens d'écoute par situations accompagnées est de 4.16
- 65% des ados reçus sont des filles
- La répartition par tranche d'âge reste identique à 2023
- La santé psychique reste la catégorie de problématique la plus représentée au cours des accompagnements (32%) viennent ensuite les difficultés liées à la vie familiale (23%) et celles liées à la vie sociale et affective (16%).
- Les orientations se font principalement vers les CMP enfants / pédopsychiatrie, viennent ensuite les accompagnements socio éducatifs, et les accompagnements en santé somatique

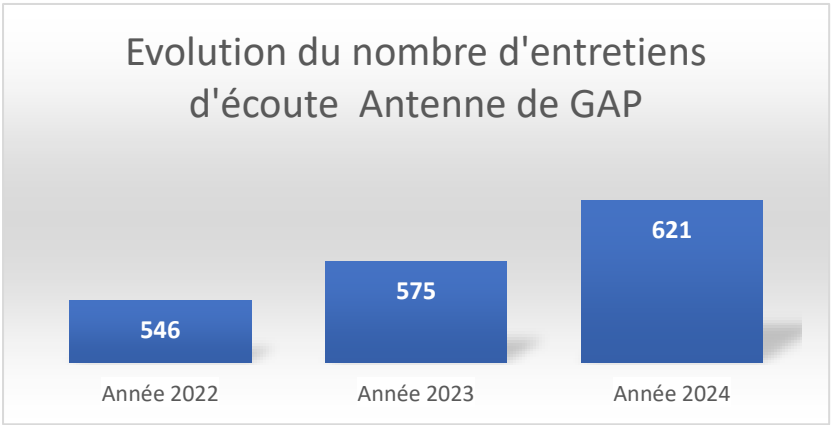

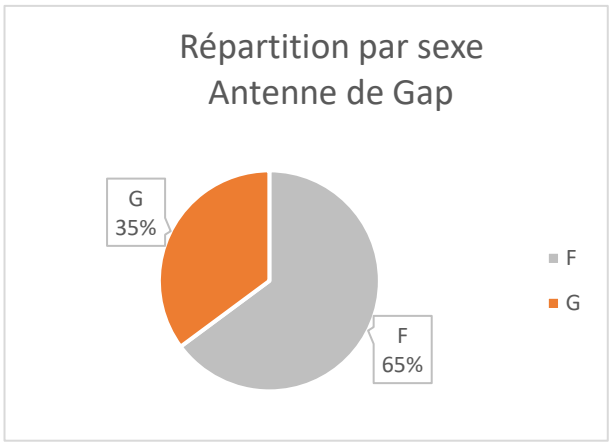
Répartition par sexe
Antenne de Gap
G
35%
F
65%
F
G

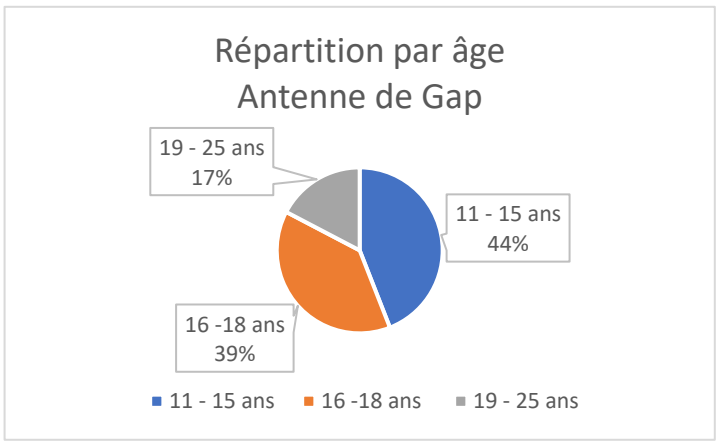
Répartition par âge
Antenne de Gap
19 - 25 ans
17%
11 - 15 ans
44%
16 -18 ans
39%
11 - 15 ans
16 -18 ans
19 - 25 ans

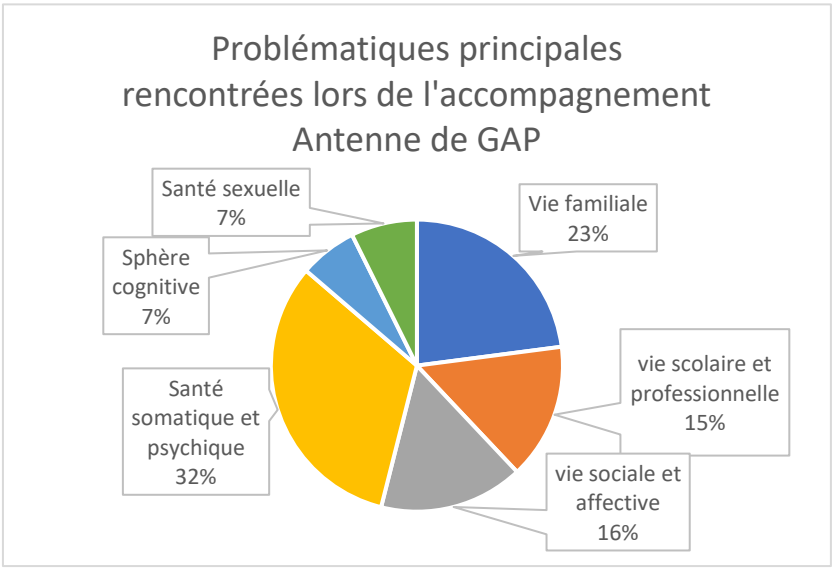
Problématiques principales
rencontrées lors de l'accompagnement
Antenne de GAP
Santé sexuelle
7%
Vie familiale
23%
Sphère
cognitive
7%
vie scolaire et
professionnelle
15%
Santé
somatique et
psychique
32%
vie sociale et
affective
16%

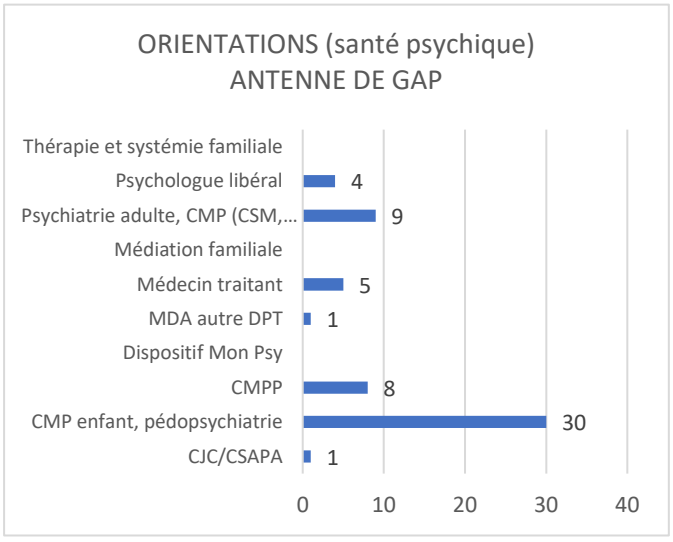
ORIENTATIONS (santé psychique)
ANTENNE DE GAP
Thérapie et systémie familiale
Psychologue libéral
4
Psychiatrie adulte, CMP (CSM,...
9
Médiation familiale
Médecin traitant
5
MDA autre DPT
1
Dispositif Mon Psy
CMPP
8
CMP enfant, pédopsychiatrie
30
CJC/CSAPA
1
0
10
20
30
40

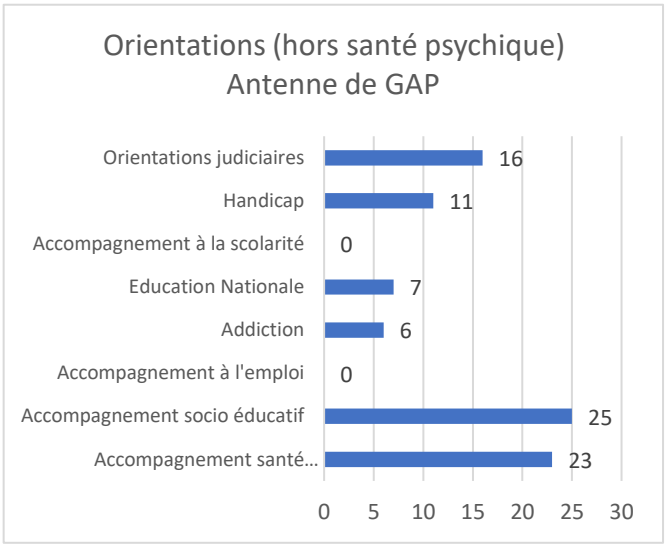
Orientations (hors santé psychique)
Antenne de GAP
Orientations judiciaires
16
Handicap
11
Accompagnement à la scolarité
0
Education Nationale
7
Addiction
6
Accompagnement à l'emploi
0
Accompagnement socio éducatif
25
Accompagnement santé...
23
0
5
10
15
20
25
30

L'activité 2024 de l'antenne « Nord »

Briançon – initialement ouvert depuis janvier 2012 à la MJC-CS du Briançonnais, le primo accueil a été repris au 01 janvier 2023 par le Centre Social Intercommunal.

L'Argentière-la-Bessée - ouvert depuis janvier 2012, au service de prévention spécialisée de la communauté de communes du Pays des Ecrins

Guillestre - ouvert depuis janvier 2012, au Service jeunesse de la Com.com. du Guillestrois-Queyras

Aiguilles - ouvert depuis octobre 2017 à la Maison de Services Au Public

L'équipe de santé :

-

1 Médecin coordonnateur
4 Primo-accueillants
3 Écoutants psychologues (vacataires)
1 Intervenante art thérapeute
1 Intervenante expression corporelle
1 Coordinatrice santé (salariée de la MDA)

Nombre d'ado reçus en primo accueil : 91
Nombre de situations d'ado accompagnées : 78
Nombre de parents accompagnés : 3
Nombre d'entretiens d'écoute : 278
Nombre de réunions de synthèse : 11
Nombre d'ateliers d'expression artistique : 14
Nombre d'ateliers d'expression corporelle : 27

- Le nombre de situations d'ado accompagnées est en légère baisse – 19 %
- Le nombre d'entretiens d'écoute augmente + 10 %
- La moyenne des entretiens d'écoute par situations accompagnée est de 3.56
- La part des filles reçues est en augmentation + 10%
- C'est l'antenne qui reçoit la part la plus importante de jeunes adultes : 22% sur la tranche d'âge des 19/25 ans
- La santé psychique reste la catégorie de problématique la plus représentée au cours des accompagnements (26%) viennent ensuite les difficultés liées à la vie familiale (23%) et celles liées à la vie sociale et affective (22%).
- Les orientations se font principalement vers les CMP et vers les psychologues en libéral

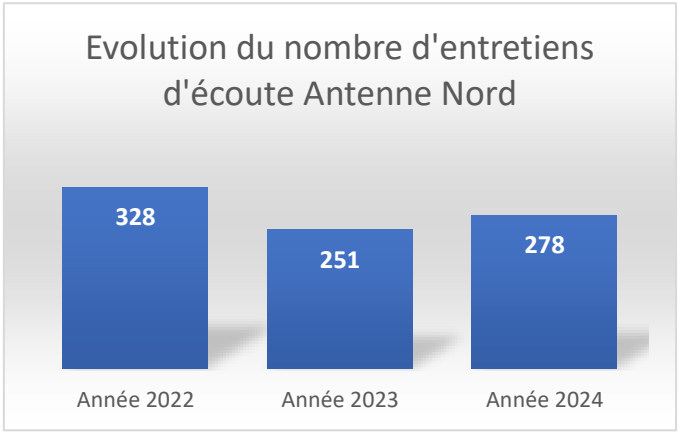

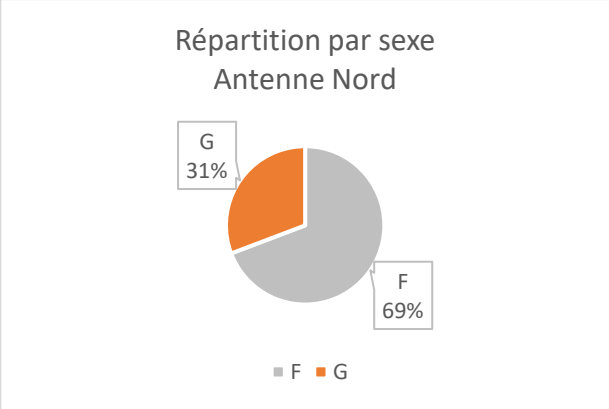
Répartition par sexe
Antenne Nord
G
31%
F
69%
F
G

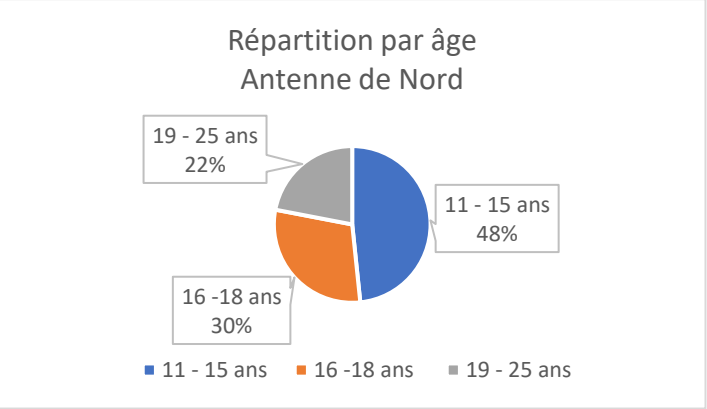
Répartition par âge
Antenne de Nord
19 - 25 ans
22%
11 - 15 ans
48%
16 -18 ans
30%
11 - 15 ans
16 -18 ans
19 - 25 ans

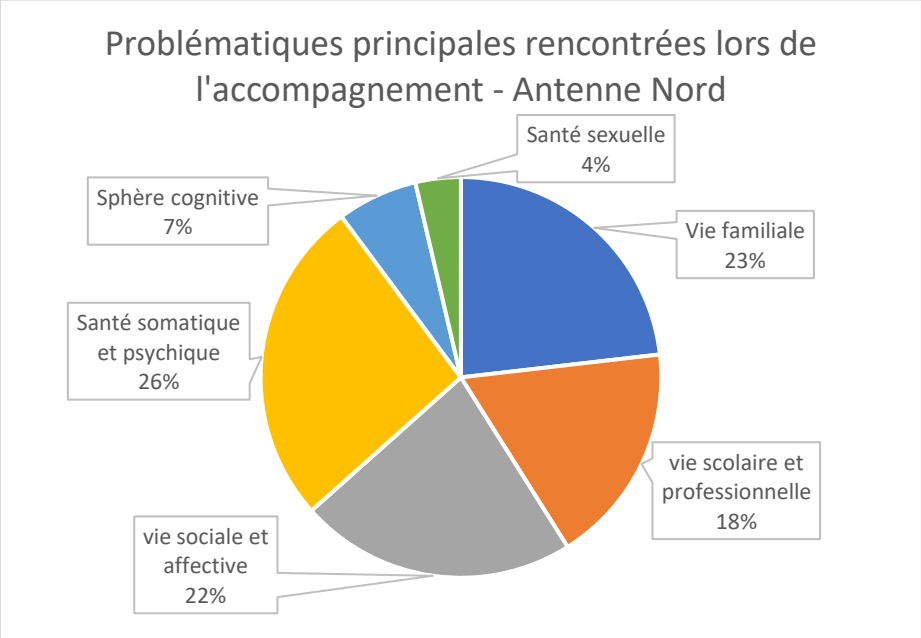
Problématiques principales rencontrées lors de l'accompagnement - Antenne Nord
Santé sexuelle
4%
Sphère cognitive
7%
Vie familiale
23%
Santé somatique et psychique
26%
vie scolaire et professionnelle
18%
vie sociale et affective
22%

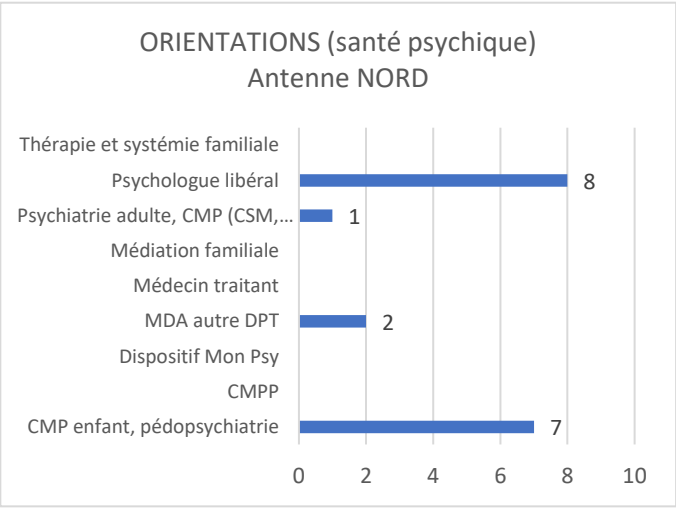
ORIENTATIONS (santé psychique)
Antenne NORD
Thérapie et systémie familiale
Psychologue libéral
8
Psychiatrie adulte, CMP (CSM,...
1
Médiation familiale
Médecin traitant
MDA autre DPT
2
Dispositif Mon Psy
CMPP
CMP enfant, pédopsychiatrie
7
0
2
4
6
8
10

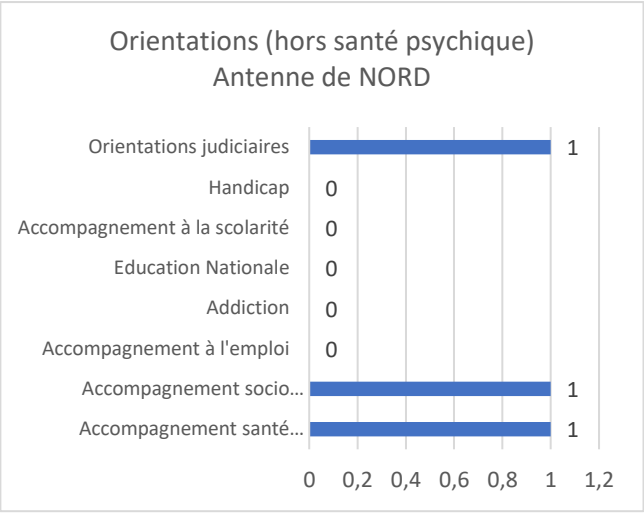
Orientations (hors santé psychique)
Antenne de NORD
Orientations judiciaires
1
Handicap
0
Accompagnement à la scolarité
0
Education Nationale
0
Addiction
0
Accompagnement à l'emploi
0
Accompagnement socio...
1
Accompagnement santé...
1
0
0,2
0,4
0,6
0,8
1
1,2

L'activité 2024 de l'antenne « Serre-Ponçon »

Lieux d'accueil et partenaires du primo-accueil :

● Embrun - ouvert depuis juin 2011,
au CCAS d'Embrun initialement,
au service intercommunal de prévention spécialisée de la Communauté de communes de Serre-Ponçon depuis 2017

L'équipe de santé :

1 Médecin coordonnateur
1 Primo-accueillants
2 Écoutants psychologues (vacataires)
1 Personnel IDE détaché par le CHBD
1 Intervenante art thérapeute
1 Intervenante sophrologue
1 Coordinatrice santé (salariée de la MDA)

Nombre d'ados reçus en primo accueil : 61
Nombre de situations d'ado accompagnées : 55
Nombre de parents accompagnés : 3
Nombre d'entretiens d'écoute : 283
Nombre de réunions de synthèse : 12
Nombre d'ateliers d'expression artistique : 0
Nombre d'ateliers d'expression corporelle : 37

- Serre-Ponçon est de nouveau cette année l'antenne qui connait la plus importante hausse d'activité d'écoute : + 35% (+ 89% sur les 3 dernières années)
- Le nombre d'ado reçu en primo accueil augmente de 32 %
- La moyenne des entretiens par situation accompagnée est de 5.14, c'est sur cette antenne que l'on constate l'accompagnement le plus long
- La santé psychique (27%) et les difficultés liées à la vie famimiale (26 %) sont, à parts sensiblement égales, les catégories de problématiques les plus représentées au cours des accompagnements. Suivent les problématiques liées à la vie sociale et affective (22%).

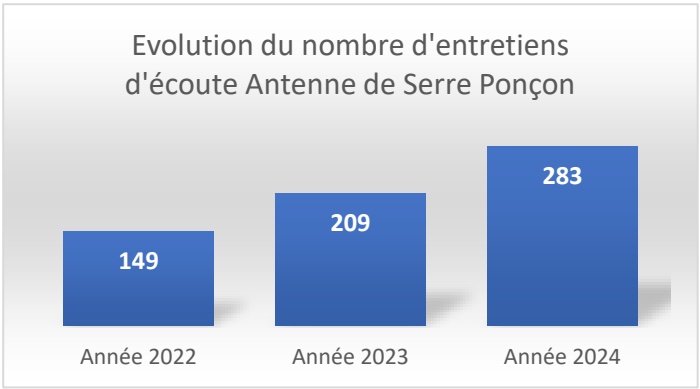

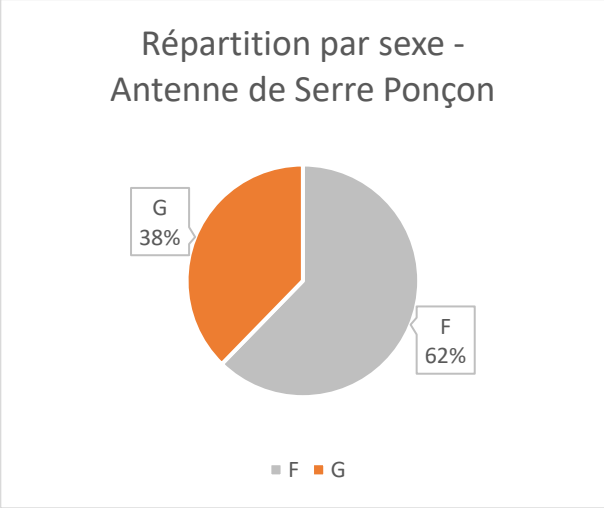
Répartition par sexe - Antenne de Serre Ponçon
G 38%
F 62%
F
G

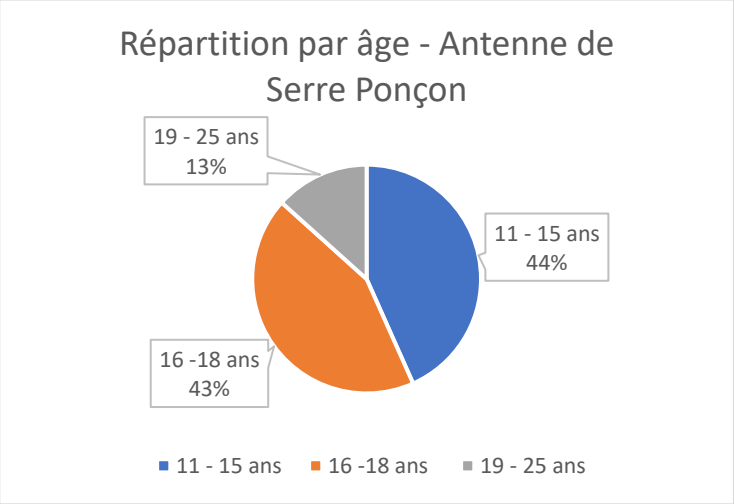
Répartition par âge - Antenne de Serre Ponçon
19 - 25 ans 13%
11 - 15 ans 44%
16 -18 ans 43%
11 - 15 ans
16 -18 ans
19 - 25 ans

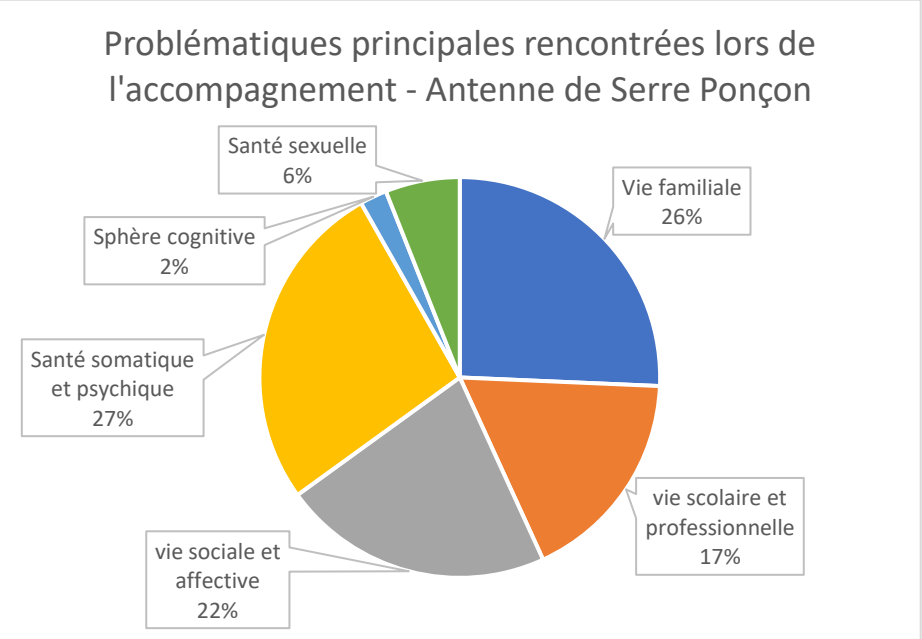
Problématiques principales rencontrées lors de l'accompagnement - Antenne de Serre Ponçon
Santé sexuelle 6%
Vie familiale 26%
Sphère cognitive 2%
Santé somatique et psychique 27%
vie scolaire et professionnelle 17%
vie sociale et affective 22%

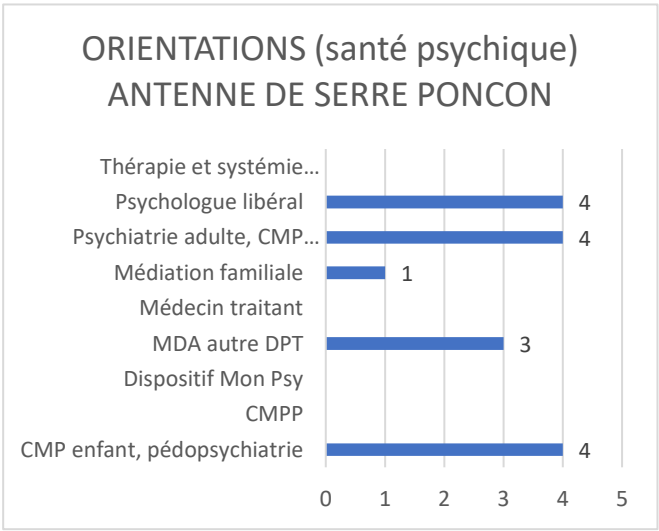
ORIENTATIONS (santé psychique) ANTENNE DE SERRE PONCON
Thérapie et systémie...
Psychologue libéral 4
Psychiatrie adulte, CMP... 4
Médiation familiale 1
Médecin traitant
MDA autre DPT 3
Dispositif Mon Psy
CMPP
CMP enfant, pédopsychiatrie 4
0 1 2 3 4 5

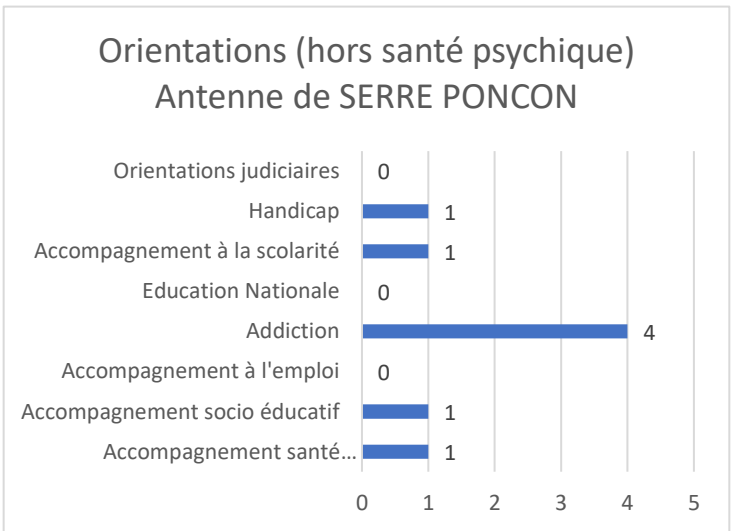
Orientations (hors santé psychique) Antenne de SERRE PONCON
Orientations judiciaires 0
Handicap 1
Accompagnement à la scolarité 1
Education Nationale 0
Addiction 4
Accompagnement à l'emploi 0
Accompagnement socio éducatif 1
Accompagnement santé... 1
0 1 2 3 4 5

L'activité 2024 de l'antenne « Sud Buëch Dévoluy »

Lieux d'accueil et partenaires du primo-accueil :

- **Veynes - ouvert depuis juin 2011, au Centre Social rural Emile Meurier de la commune de Veynes**
- **Serres - ouvert depuis septembre 2013, à la Maison de Services au Public (MSAP) de la Communauté de communes du Serrois**
- **Laragne - ouvert depuis juin 2013, à la MJC de Laragne**
- **Antenne mobile Buëch-Dévoluy - en fonction depuis décembre 2014, avec le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy**

L'équipe de santé :

1 Médecin coordonnateur
3 Primo-accueillants
1 Écoutante psychologue (vacataire)
1 Écoutante psychologue (salariée de la MDA)
1 Personnel IDE détaché par le CHBD
1 Intervenante expression corporelle
1 Coordinatrice santé (salariée de la MDA)

Nombre d'ado reçus en primo accueil : 61
Nombre de situations d'ado accompagnées : 40
Nombre de parents accompagnés :1
Nombre d'entretiens d'écoute : 176
Nombre de réunions de synthèse : 10
Nombre d'ateliers d'expression artistique : 0
Nombre d'ateliers d'expression corporelle : 4

- Une activité d'écoute en légère baisse – 3 %
- Aucun suivi sur Serres
- 69 % des ados reçus sont des filles
- C'est sur cette antenne que l'on accueille la population d'ado la plus jeune (77% pour la tranche d'âge 11/15 ans)
- Très peu de jeunes adultes reçus (3% sur la tranche d'age des 19/25 ans)
- La moyenne des entretiens par situations accompagnées est de 4.40
- La santé psychique reste la catégorie de problématique la plus représentée au cours des accompagnements (29%) viennent ensuite les difficultés liées à la vie familiale (23%)
- Les orientations se font principalement sur les CMP enfant / pédopsychiatrie viennent ensuite les accompagnements socio éducatifs puis les accompagnements judiciaires, handicap et santé somatique

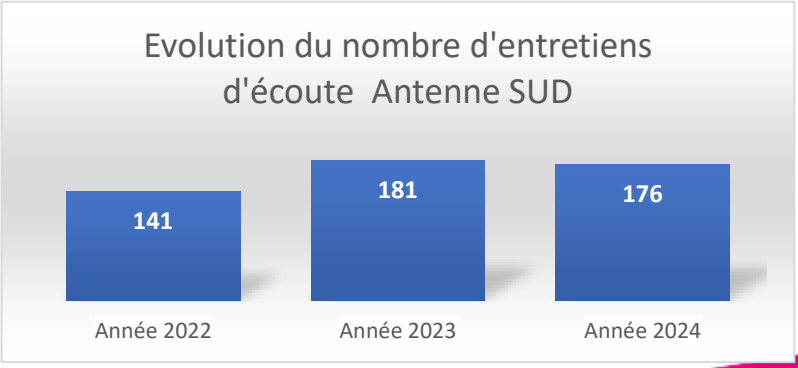

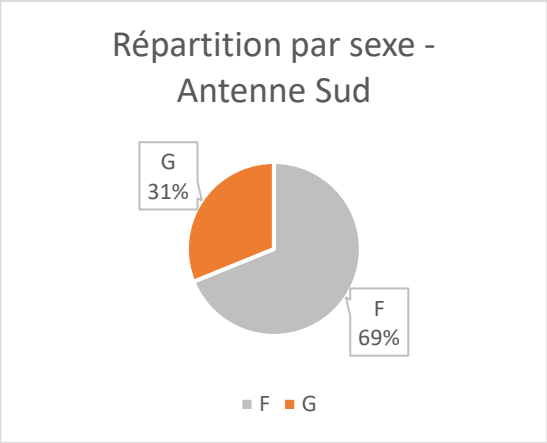
Répartition par sexe - Antenne Sud
G 31%
F 69%
F
G

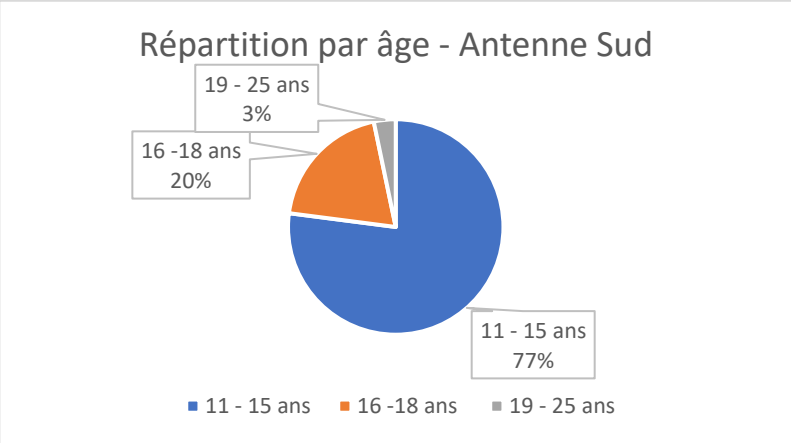
Répartition par âge - Antenne Sud
19 - 25 ans 3%
16 -18 ans 20%
11 - 15 ans 77%
11 - 15 ans
16 -18 ans
19 - 25 ans

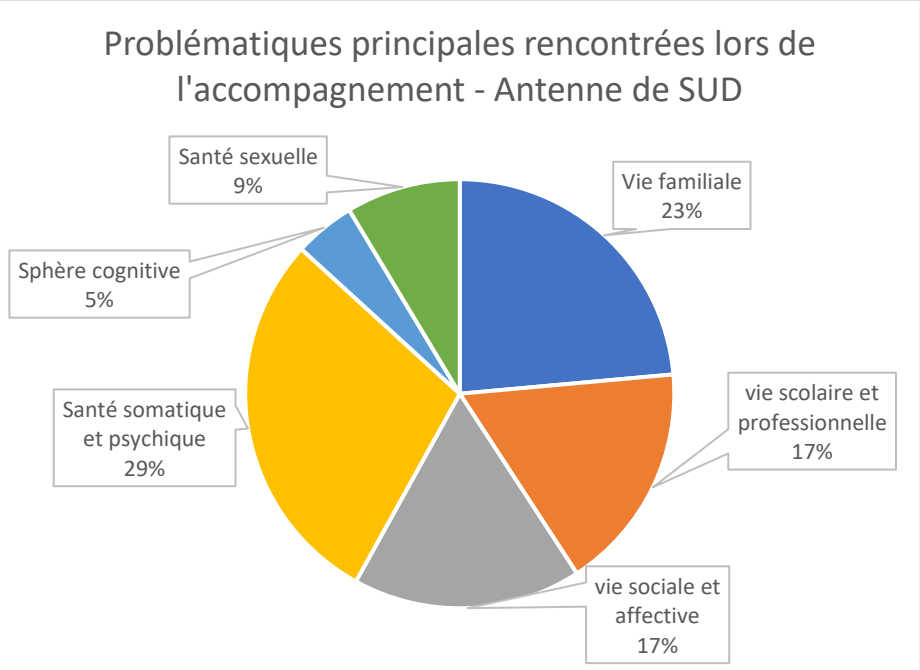
Problématiques principales rencontrées lors de l'accompagnement - Antenne de SUD
Santé sexuelle 9%
Vie familiale 23%
Sphère cognitive 5%
Santé somatique et psychique 29%
vie scolaire et professionnelle 17%
vie sociale et affective 17%

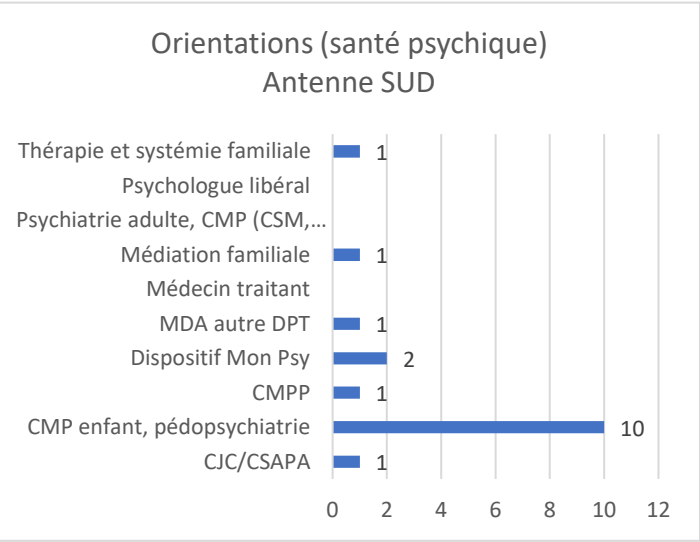
Orientations (santé psychique) Antenne SUD
Thérapie et systémie familiale 1
Psychologue libéral
Psychiatrie adulte, CMP (CSM,... 1
Médiation familiale
Médecin traitant 1
MDA autre DPT 2
Dispositif Mon Psy 1
CMPP 10
CMP enfant, pédopsychiatrie 1
CJC/CSAPA
0 2 4 6 8 10 12

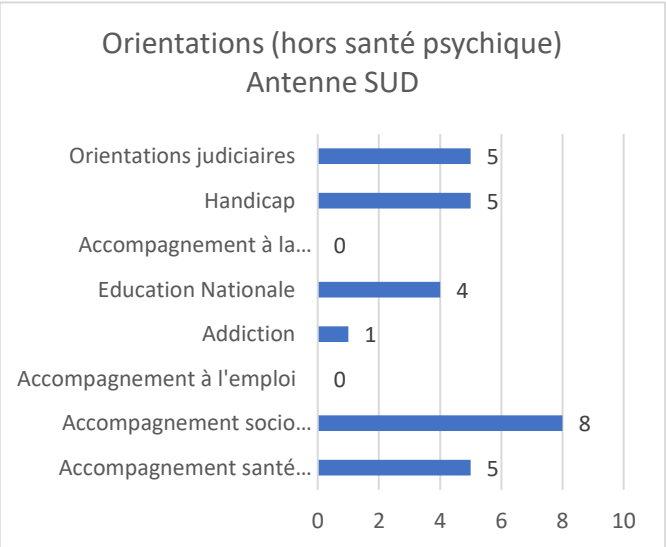
Orientations (hors santé psychique) Antenne SUD
Orientations judiciaires 5
Handicap 5
Accompagnement à la... 0
Education Nationale 4
Addiction 1
Accompagnement à l'emploi 0
Accompagnement socio... 8
Accompagnement santé... 5
0 2 4 6 8 10

L'activité 2024 de l'antenne « Champsaur »

Lieux d'accueil et partenaires du primo-accueil :

- **Saint Bonnet - ouvert depuis décembre 2017, au Centre Social associatif Planète Champsaur Valgo**
- **Pont du Fossé - ouvert depuis décembre 2017, au Lycée professionnel Poutrain**

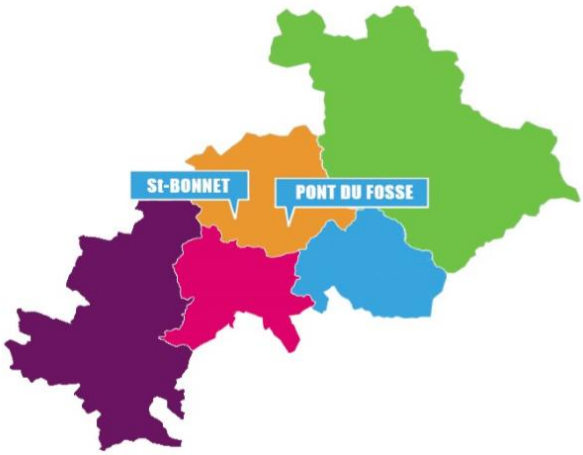

L'équipe de santé :

1 Médecin coordonnateur
3 Primo-accueillants
1 Écoutante psychologue (vacataire)
1 Intervenante expression corporelle
1 Coordinatrice santé (salariée de la MDA)

Nombre d'ados reçus en primo accueil : 29
Nombre de situation d'ados accompagnées : 25
Nombre de parents accompagnés : 0
Nombre d'entretiens d'écoute : 66
Nombre de réunions de synthèse : 11
Nombre d'ateliers d'expression artistique : 0
Nombre d'ateliers d'expression corporelle : 21

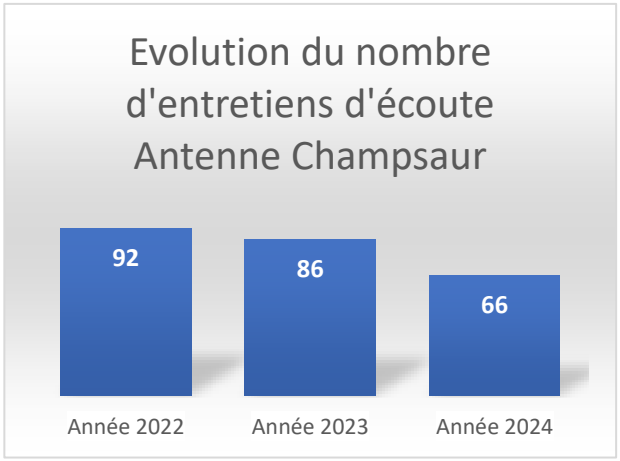

- Une activité d'écoute en baisse – 23 %
- Un territoire sans antenne de pédopsychiatrie
- 59 % d'ados reçus sont des collegiens
- La répartition par sexe est sensiblement égale : fille (52%) Garçon (48%)
- La moyenne des entretiens par situations accompagnées est de 2.64
- La santé psychique reste la catégorie de problématique la plus représentée au cours des accompagnements (36%) viennent ensuite les difficultés liées à la vie sociale et affective (23%) puis les problématiques liées à la vie familiale (19%)

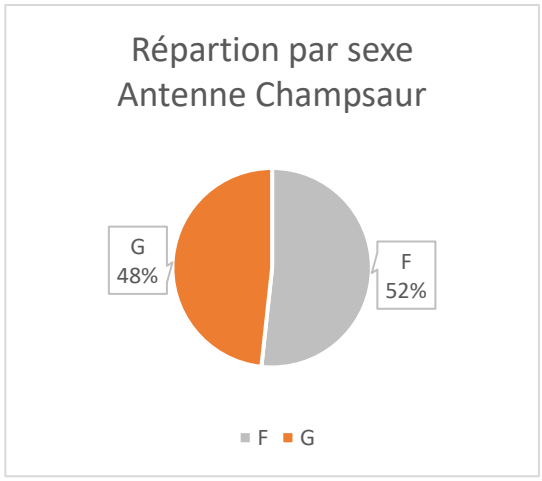
Répartion par sexe
Antenne Champsaur
G
48%
F
52%
F
G

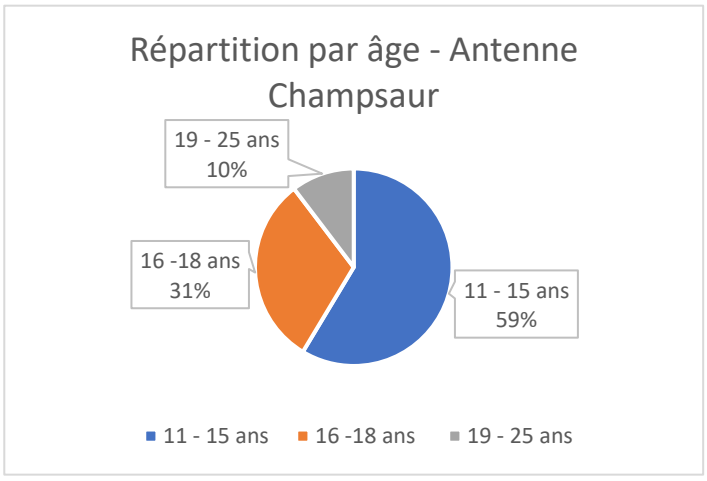
Répartition par âge - Antenne Champsaur
19 - 25 ans
10%
16 -18 ans
31%
11 - 15 ans
59%
11 - 15 ans
16 -18 ans
19 - 25 ans

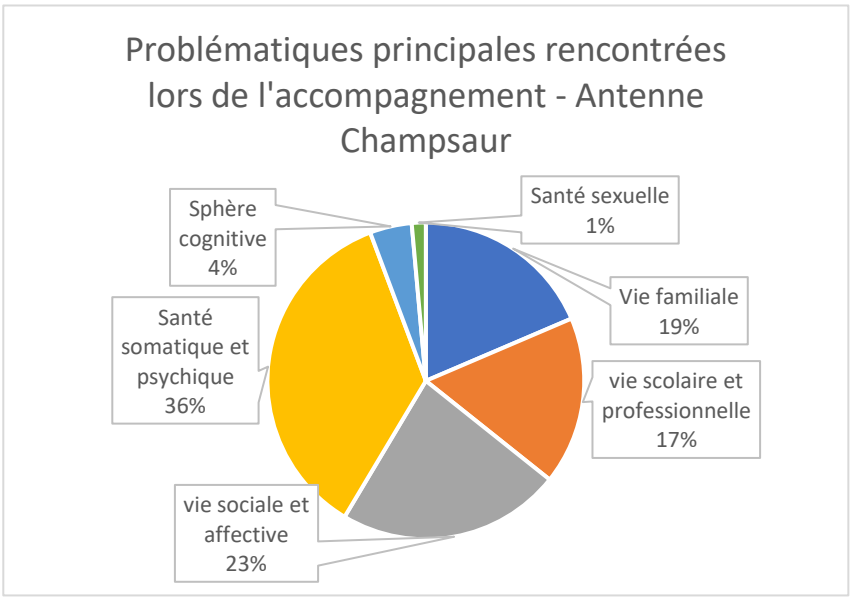
Problématiques principales rencontrées lors de l'accompagnement - Antenne Champsaur
Sphère cognitive 4%
Santé sexuelle 1%
Vie familiale 19%
Santé somatique et psychique 36%
vie scolaire et professionnelle 17%
vie sociale et affective 23%

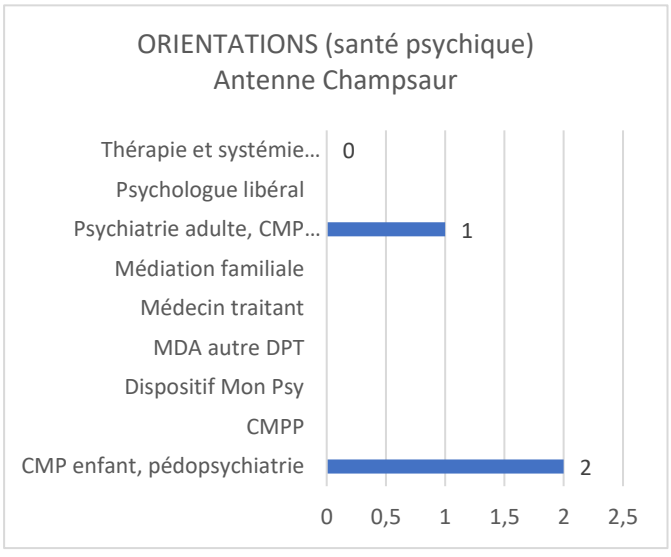
ORIENTATIONS (santé psychique)
Antenne Champsaur
Thérapie et systémie... 0
Psychologue libéral
Psychiatrie adulte, CMP... 1
Médiation familiale
Médecin traitant
MDA autre DPT
Dispositif Mon Psy
CMPP
CMP enfant, pédopsychiatrie 2
0
0,5
1
1,5
2
2,5

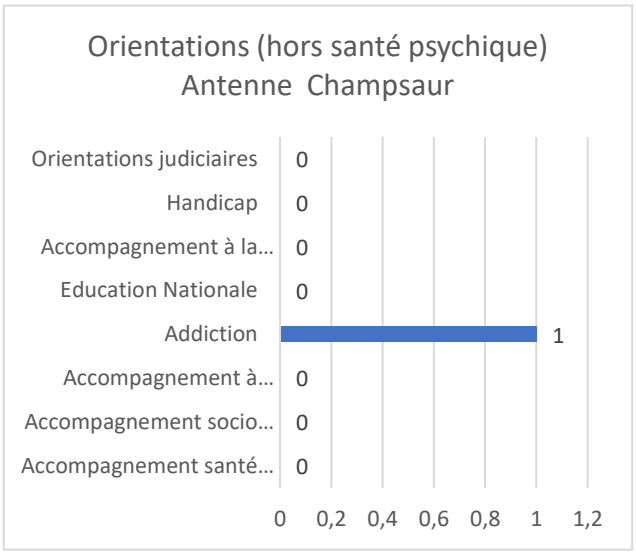
Orientations (hors santé psychique)
Antenne Champsaur
Orientations judiciaires 0
Handicap 0
Accompagnement à la... 0
Education Nationale 0
Addiction 1
Accompagnement à... 0
Accompagnement socio... 0
Accompagnement santé... 0
0
0,2
0,4
0,6
0,8
1
1,2

Projet « Transition » Prévenir les conduites à risque et développer les compétences psychosociales à l'adolescence

Objectifs :

Promouvoir le bien-être physique et psychique des adolescents et jeunes (âgés de 12 à 25 ans) et soutenir les familles dans l'exercice de leur parentalité pour une éducation sans violence, au travers de 5 activités "cœur de métier" déployées auprès de ces publics ayant fait appel aux services de la MDA 05 et auprès des professionnels du champ de l'adolescence.

Action 1 : Trajectoire enfants : un soutien aux familles d'enfants âgés de 6 à 11 ans et aux professionnels, en partenariat avec la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Fonctionnement :

Trajectoire Enfants est un dispositif de prévention et de soutien à la parentalité qui propose, une réponse de type « guichet unique » **aux familles d'enfants âgés de 6 à 11 ans** et aux professionnels travaillant à leur contact.

Pensé sur le modèle de la MDA, Trajectoire Enfants offre aux parents des services d'accueil, d'écoute (généraliste, gratuite, confidentielle), d'orientation et d'accompagnement vers les services ou institutions appropriés (les enfants ne peuvent pas être reçus seuls).

En parallèle un Projet collectif de théâtre forum dans les classes de CM de l'école élémentaire Pasteur d'Embrun en lien avec le développement des compétences psychosociales des enfants sera mis en œuvre en janvier 2025.

Calendrier : L'action est mise en œuvre tout au long de l'année, au fil des demandes des familles et des professionnels.

Partenaires :

- financier : ARS PACA : Appels à projets annuels Prévention-Promotion de la Santé ;
- opérationnel : CISPD de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

L'école Primaire Cézanne d'Embrun /Le Théâtre Mandin

Chiffres 2024:

Prise en charge individuelle

→ 12 familles : parents seuls ou accompagnés de leur(s) enfant(s)

→ 8 entretiens d'évaluation de la situation avec le référent de prévention

→ 61 entretiens d'écoute

Action 2 : Groupes de paroles adolescents au sein du Collège de la Bâtie Neuve

Fonctionnement :

Séances de 45 minutes pour chacun des groupes co-animées **par un binôme éducatrice spécialisée et psychologue.**

Contenu / Thématiques abordées :

En fonction de ce qu'apportent les jeunes /propositions d'outils / échanges autour de situations vécues sur le collège :

- Harcèlement, dépression et passage à l'acte
- Emotions
- Écrans et réseaux sociaux
- Gestion du stress, préparation aux examens
- Sexualité et adolescence

Retour d'évaluation :

L'Espace de paroles est bénéfique pour les jeunes, la parole se libère.

Cet espace permet de proposer de la prévention et d'orienter certains jeunes vers la psychologue scolaire, ou vers un accompagnement extérieur.

Les réunions entre professionnels (début, milieu d'année et fin d'année) permettent de croiser les regards, et ainsi de réajuster l'intervention afin d'être au plus près des besoins des jeunes.

Les thématiques sont amenées par les jeunes eux-mêmes, ils peuvent évoquer des situations complexes vécues sur l'établissement Une réelle alliance s'est créée entre les jeunes du collège et les professionnels.

Un lien régulier est fait avec l'établissement, notamment avec l'infirmière et la psychologue scolaire

Calendrier :

Période : 4 cycles entre chaque période de vacances de Janvier à Décembre 2024

Action conduite sur une année scolaire avec une phase de préparation sur le premier trimestre

Partenaires :

- financier : ARS PACA : Appels à projets annuels Prévention-Promotion de la Santé ;
- opérationnel : Le collège la Bâtie Neuve

Chiffres 2024 :

Nombre de participants :53 collégiens

33 collégiens sur l'année scolaire 2023/2024

20 participants sur l'année scolaire 2024/2025

Nombre de groupes de paroles : 39

28 groupes de paroles sur l'année 2023/2024

11 groupes de paroles sur l'année 2024/2025

Action 3 : La Coformation Réseau : un espace d'échange et de réflexion apprécié

Travail de formation permanente avec les primo-accueillants MDA

Le 29 janvier 2024 (8 participants + 3 MDA + 1 écoutant)

Co animation par la psychologue de la MDA spécialisée dans les Psycho traumas et une écoutante neuropsychologue spécialisée dans la thérapie ACT

Thématique abordée la souffrance à l'adolescence

Apport de concepts théoriques Approche de la thérapie ACT (Thérapie d'acceptation et d'engagement) _Dernière génération des Thérapies Cognitives et Comportementales

Co formation auprès des professionnels de MFR sur le processus adolescent et les addictions en coanimation avec le CSAPA

le 08/04/2024 : de 9h15 à 12h (21 participants professionnels de la MFR)

Journée formative aux outils de relation d'aide et analyse d'une situation complexe

Chiffre 2024

Total professionnels concernés : 33

Action 4 : Ateliers de développement des habilités sociales

L'atelier de développement des habilités sociales vise à développer des compétences sociales en termes de communication, d'expression et de gestions des émotions.

Projet :Conduire d'un résidentiel avec le théâtre Mandin

Le choix a été fait de travailler sur deux classes de SEGPA du Collège Fontreynes à Gap :

Une classe de 6ème et une classe de 4ème

Le média utilisé est le théâtre Forum.

Les élèves de ces deux classes rencontraient des difficultés relationnelles entre pairs mais également avec l'équipe éducative. Cela se caractérisait par une densification des faits de violence face à cette incapacité à communiquer.

L'outil « théâtre forum » permettait de pouvoir aborder de manière ludique des questions autour du lien et de la relation et de travailler sur les compétences psychosociales :

Avoir conscience de soi
Avoir de l'empathie pour l'autre
Savoir résoudre les problèmes
Savoir prendre des décisions
Avoir une pensée critique

Savoir communiquer efficacement
Être habile dans les relations interpersonnelles
Savoir gérer son stress
Savoir gérer ses émotions

Moyen mobilisé : Théâtre Forum

Troupe du Théâtre Mandin

2 Classes de 16 élèves chacune

Rythme :

Du lundi 10 juin au lundi 17 juin 2024 /5 demi-journées de 3 heures pour chacune des classes

Deux représentations / l'une le 18 juin de 11 à 12 h pour les 4èmes en représentation devant les 3èmes SEGPA (Peu d'interaction du public) et l'autre le 18 juin de 16 à 17 h pour les 6èmes en représentation devant une classe de6ème classique (Très bonne interaction du public)

Le choix des thèmes :

Pour les sixièmes _ le harcèlement ; _ les violences intra familiales ; _ la maltraitance animale.	Pour les quatrièmes : _ Le racisme, _ La prostitution chez les jeunes, _ Les inégalités de traitement des professeurs entre filles et garçons _ Les violences policières ordinaires (Scène non jouée au moment de la représentation)

Evaluation :

Très bonne adhésion au support théâtre forum, très bonne participation des élèves, et très bon niveau de satisfaction de l'équipe pédagogique

Il est à noter que sur ces classes, il existe une vraie difficulté d'attention.

Il serait important d'avoir un temps de concertation préalable avec l'équipe pédagogique plus important et retravailler le rythme des séances.

Il pourrait être intéressant d'envisager de mixer ce projet avec des classes non SEGPA pour favoriser également l'inclusion de ces élèves.

Les élèves de SEGPA se mélangent peu aux autres, ils sont souvent stigmatisés. Ils restent ensemble pendant 4 années à la différence des autres où les classes se redistribuent.

La restitution auprès d'une classe de sixième classique a été beaucoup plus pertinente que celle réalisée auprès de la troisième SEGPA. Dans tous les cas on souligne la qualité des interventions pédagogiques et l'impact positif du projet. L'ensemble des élèves a participé et le projet a été conduit dans sa globalité en respectant le calendrier et le programme des séances.

Les thématiques choisies par les élèves font écho à celles rencontrées par la MDA.

Il faudra travailler en amont la concertation, revoir le rythme et peut être mixer les classes

Calendrier :

Années scolaires 2023/2024

Partenaires :

- financier : ARS PACA : Appels à projets annuels Prévention-Promotion de la Santé ;
- opérationnel :

Le collège FONTREYNE de GAP

La troupe du Théâtre Mandin

Chiffres 2024:

32 élèves impliqués dans le projet auxquels s'ajoutent 50 élèves présents lors des représentations

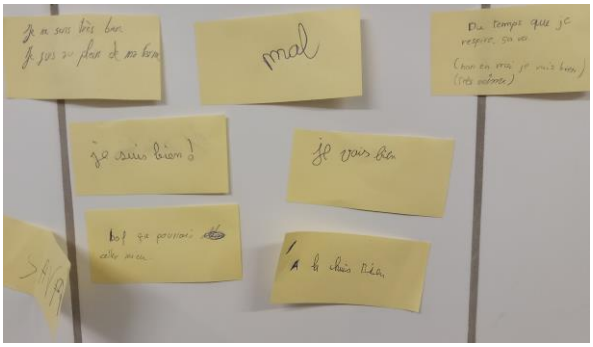

Participation à la journée Forum Santé mentale et sport « Bouge ton mental », le 17 octobre au gymnase de Veynes

Cofinancé par
l'Union européenne

Projet cofinancé par le Fonds Social Européen : « Accompagner la prise en charge psychologique d'adolescents exposés aux violences intrafamiliales et sensibiliser les acteurs dans le département des Hautes Alpes »

Objectifs

La finalité de ce projet est de renforcer et d'améliorer la prise en charge des enfants co-victime de violence au sein d'un couple. Il s'agira de mettre en place un accompagnement pour réduire les symptômes post-traumatiques vécus pour limiter les conséquences durables sur son développement psychique, affectif et émotionnel, de sensibiliser les professionnels et le grand public aux conséquences de ces violences.

Déroulement du projet

Repérage et accompagnement des situations d'ados

_ Repérage des situations à risques dans le cadre des entretiens d'écoutes réalisés par la MDA ou orientés par des partenaires au contact des adolescents exposés aux VIF,
_ Formulation de signalements et d'informations préoccupantes en lien avec la CRIP 05 et le parquet si besoin,
_ Accompagnement juridique en lien avec les acteurs du territoire,
_ Mise en œuvre d'entretiens d'écoute d'adolescents et de leurs parents par le réseau MDA
_ Orientation vers des prises en charge adaptées (ASE, pédopsychiatrie…),
_ Organisation de temps de synthèse pour superviser les situations et initier un groupe ressources
_ Mise en relation des professionnels dans le cadre du suivi des adolescents

Sensibiliser les professionnels et le grand public

_ Participation aux forums de prévention initiés dans les territoires
_ Participation aux différents CISP existants dans le territoire des Hautes Alpes
_ Intervention dans les établissements scolaires
_ Participation dans les instances : CLAV / CLAV Mineurs
_Participation à la mise en place et animation d'un groupe de travail sur les violences dans le cadre du CISPD Gap-Tallard

Bilan

10 situations inscrites sur le dispositif mais au total 22 adolescents co-victimes de violence intrafamiliale et 67 situations pour lesquelles une problématique de maltraitances et de négligences est repérée.

La question de l'éligibilité a rendu difficile la valorisation des temps d'accompagnement. Comment demander à des ados de lever l'anonymat dans des contextes de violences ? Une partie d'entre eux n'a pas voulu donner leur document d'identité et n'ont pas pu être comptabilisés alors qu'ils ont été accompagnés.

Le conventionnement avec les services du FSE (un conventionnement tardif en octobre pour un projet déposé en janvier , une absence de retour sur les éléments contradictoires de la seconde VSF, un projet d'avenant abandonné alors que nous avions été contraints de supprimer nos saisies) a été complexe.

Néanmoins ce projet aura permis d'initier :

- L'embauche d'une chargée de projet,
- Un renfort de moyens d'accompagnement pour les ados,
- L'organisation de synthèses exceptionnelles,
- La professionnalisation de notre équipe sur cette problématique notamment autour du psycho traumatisme..

Contrat Local des Solidarités

Le Pacte National des Solidarités prend la suite de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Il entend poursuivre la démarche partenariale initiée avec les collectivités et renforcer la gouvernance contractuelle des politiques de solidarités.
Il repose sur quatre axes, chacun assorti d'un référentiel d'actions :
Axe 1 : la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge et la lutte contre les inégalités dès l'enfance ;
Axe 2 : l'accès à l'emploi, à l'insertion pour les publics qui en sont le plus éloignés ;
Axe 3 : la lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits ;
Axe 4 : la transition écologique solidaire.
Le Pacte National des Solidarités se décline localement à travers deux propositions de contractualisation avec les Départements : Le Contrat Local des Solidarités (CLS) qui couvre la période 2024-2027 et vise à décliner des actions territoriales dans le champ de l'enfance (axe 1), de l'accès au droit (axe 3) et de la transition écologique solidaire (axe 4). Au titre de l'axe 1, le déploiement de l'action portée par la Maison des Adolescents en faveur des jeunes en difficulté est financé par le Département au titre de l'année 2024. Cette action fait l'objet de la fiche action n°2 relative au CLS.

Date du projet : 01/01/2024 au 31/12/2024
Description synthétique du projet :

- Développer la capacité d'écoute et d'accompagnement par le renfort d'intervention notamment sur les territoires d'Embrun Gap et du sud du département;
- Développer les compétences des professionnels dans un cursus de formation (Psycho-trauma / Systémie).

Objectif :

- Apporter une réponse de santé, et, plus largement, prendre soin des adolescents et de leur famille ;
- Fournir aux adolescents des informations, une aide, un accompagnement vers une prise en charge si besoin ;
- Constituer un lieu ressource pour les professionnels concernés par l'adolescent.

Public bénéficiaire :
Sont concernés par cette action :
_ Les jeunes de 12-25 ans et plus particulièrement ceux à risque d'exclusion sociale (public ASE) ;
_ Les adolescents en situation de handicap fréquentant des structures jeunesse;
_ Les professionnels concernés par l'adolescent

Bilan 2024 :
Renfort de l'activité d'écoute ados :

- Une écoutante supplémentaire a été recrutée sur Laragne
- Les vacations d'écoute ont été renforcées sur les territoires de Gap et Embrun

Actions de sensibilisation des professionnels :

Sensibilisation à l'approche systémique	
14 professionnels sensibilisés	
2 journées de sensibilisation	4 novembre et 9 décembre 2024
4 1/2 journées de cas pratiques programmées sur le premier semestre 2025	

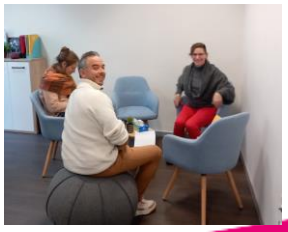

PACTE LOCAL DES SOLIDARITÉS

Action Labellisée : « Projet de reliaison des adolescents -collégiens gapençais et hauts-alpins- en situation de retrait scolaire ».

Le Conseil Départemental et la DDETSPP a retenu notre fiche action « La santé mentale des adolescents : Un projet de reliaison des adolescents -collégiens gapençais et hauts-alpins- en situation de retrait scolaire ».
A ce titre il nous a été accordé une labellisation "pacte local des solidarités" à ce projet.
Cette labellisation nous a permis d'une part de devenir signataire du Pacte Local des Solidarités le 9 juillet et d'autre part de rechercher des financements auprès d'autres partenaires.

Un important travail de réseau et de partenariat

La MDA 05 est désormais reconnue comme un acteur ressource dans les parcours de santé des adolescents, et les nombreuses sollicitations de participation aux instances locales de réflexion et de coordination en témoignent.

Participation aux instances de réflexion et de coordination locaux

La MDA 05 est régulièrement invitée pour contribuer aux instances de réflexion sur les parcours de santé des adolescents ou aux dispositifs de coordination locaux.

En 2024 l'équipe de la coordination départementale de la MDA a participé aux rencontres et instances suivantes :

- Conférence Territoriale de Santé (CTS) ;
- Comité de Pilotage départemental du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) ;
- Comité de Pilotage du Projet Territorial de Santé Mentale 05 ;
- Réunions plénières et groupes de travail des Conseils Intercommunaux de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD) de plusieurs territoires (Guillestrois-Queyras, Buëch Dévoluy, Serre-Ponçon, Gap Pays des Ecrins) ;
- Conseil d'administration du Pôle de santé du Champsaur-Valgaudemar ;
- Dispositif de prévention du décrochage scolaire ;
- Comité de Pilotage et du groupe de travail Jeunesse _ Département des Hautes Alpes ;
- Ateliers de réécriture du nouveau SDUS (Schéma Départemental Unique des Solidarités) _ Département des Hautes Alpes ;
- Membre de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance _ Département des Hautes Alpes ;
- Membre du comité de pilotage Jeunesse _ Département des Hautes Alpes ;
- Membre du Comité Local d'Aide aux Victimes (Pilotage : Préfecture _ Parquet)
- Membre du Comité Local d'Aide aux Victimes Mineurs (Pilotage : Préfecture _ Parquet)
- Participation à la semaine des Droits de l'Enfant pilotée par le Département des Hautes Alpes ;

Des participations et animations d'ateliers ou tables-rondes sur des colloques départementaux

Dans le cadre du **la Semaine des droits l'enfant**, la MDA est venue introduire la conférence du mercredi 20 novembre sur le **refus scolaire anxieux** animée par Marie Gallé-Tessonneau, docteure en psychologie.

A l'occasion **des Assises Départementales de lutte contre les Violences faites aux Femmes**, qui se sont déroulées à la préfecture le mardi 28 novembre la MDA a piloté l'atelier prévention intitulé **« Améliorer la prévention des violences dans les relations amoureuses adolescentes ». Le travail de restitution de cet atelier à donner lieu à la création d'une feuille de route 2025-2027 avec pour axe 2 « La prévention primaire à destination des enfants et des adolescents.**

Un développement des compétences au sein de l'équipe

La volonté de développer les compétences au sein de l'équipe du service de coordination départementale de la MDA 05 reste un axe structurant de sa mission.

Formation continue des professionnelles

Cycle de sensibilisation à l'approche systémique initiée par la MDA dans le cadre du CLS
Journée de sensibilisation à la crise suicidaire initiée par la CUMP 05 (1 journée)
DIU Psychotraumatisme de l'enfant et de l'Adolescent (126h)
Le refus scolaire anxieux : diagnostic, protocole thérapeutique et rescolarisation (APPEA 2 jours)

Assises nationales de la protection de l'enfance

Les 17èmes Assises Nationales de la Protection de l'enfance, intitulées « Adolescence, quelle vie devant soi », se sont déroulées à Lyon en juin 2024.
Deux membres de l'équipe y ont participé.

BILAN FINANCIER 2024

Faits marquants de l'exercice

Résultat de l'exercice excédentaire : 36 566 €

La santé mentale d'un grand nombre adolescents et jeunes adultes hauts alpins reste dégradée depuis la crise sanitaire. Le nombre de situations accompagnées par la MDA05 est en constante augmentation. Notre activité d'écoute revient sur le niveau explosif post-covid. L'année 2024 est également marquée par le déménagement de la Coordination Départementale, le recrutement d'une chargée de prévention et le renfort de notre activité d'écoute.

Si le service a pu absorber cette hausse d'activité et renforcer son équipe c'est grâce à l'augmentation des financements alloués par L'ARS PACA et le Département 05.

Pour la 2ième année consécutive la MDA05 a atteint une stabilité financière qui lui permet désormais par des financements pérennes d'assurer le fonctionnement général de ses missions socles.

Cette stabilité permet enfin de s'ouvrir à de nouveaux projets et d'envisager le déploiement du dispositif sur de nouveaux territoires du département. Projets qui ne pourront être développés que dans le cadre de financements supplémentaires.

Analyse des Comptes Annuels – Compte de Résultat

	2024	2023	Ecart en %	2022
Subventions	621 220 €	459 369 €	35%	360 076 €
Concours publics et subventions d'exploitation				12 354 €
Contributions financières				
Subventions d'exploitation				
Sous total :	**621 220 €**	**459 369 €**	**35%**	**372 430 €**
Utilisation des fonds dédiés	73 189 €	61 052 €	20%	60 894 €
Reprise provision départ retraite IDR				3 765 €
Produits divers	3 004 €	5 514 €	-46%	4 065 €
Total produits d'exploitation :	**697 413 €**	**525 935 €**	**33%**	**441 154 €**
Charges de personnel	321 366 €	248 504 €	29%	223 194 €
Achats et services extérieurs	225 426 €	193 433 €	17%	189 176 €
Dotations aux amortissements	6 735 €	11 780 €	-43%	8 600 €
Dotations à la provision pour départ à la retraite	1 825 €	0 €		
Report en fonds dédiés	113 972 €	71 991 €	58%	59 209 €
Total charges d'exploitation :	**669 324 €**	**525 708 €**	**27%**	**480 179 €**
Résultat d'exploitation	**28 089 €**	**227 €**		**-39 024 €**
Résultat financier	9 214 €	9 115 €	1%	264 €
Résultat exceptionnel	-737 €	1 843 €	-140%	2 602 €
Résultat de l'exercice	**36 566 €**	**11 185 €**	**2 €**	**-36 158 €**

Résultat de l'exercice excédentaire : 36 566 €

Augmentation du total produits d'exploitation : + 171 478 € / 33 % dont :

- Augmentation des subventions (après retraitement des fonds dédiés) : + 132 007 € /29%

Cette augmentation s'explique par l'accroissement des financements FIR de l'ARS PACA sur nos missions socles : + 46 270 € qui a permis le recrutement d'une chargée de mission prévention. Les financements FIR sont des financements pérennes qui viennent durablement stabiliser l'équilibre financier de la MDA.

A cela, s'est ajouté un financement du Conseil Départemental pour notre activité d'écoute pour 55 000 € ainsi qu'un financement européen (FSE) de 50 000 € sur lequel nous avons enregistré une provision pour risque de 28 000 € pour prévenir l'éventualité d'un non-versement du solde de la subvention. Le bilan final doit faire l'objet d'une vérification de service fait par les services du FSE. Il se justifie à partir des dépenses de salaires acquittées mais également des résultats de l'action en termes de participants. Des participants n'ont pas pu être enregistrés car nous n'avons pas pu prouver leur éligibilité au dispositif. En effet, ce projet étant ciblé sur la prise en charge de mineurs exposés à des violences intrafamiliales nous n'avons pas pu recueillir les documents d'identité pour tous les adolescents accompagnés sauf à venir les mettre en danger face à un parent détenteur de l'autorité parentale mais pouvant être violent.

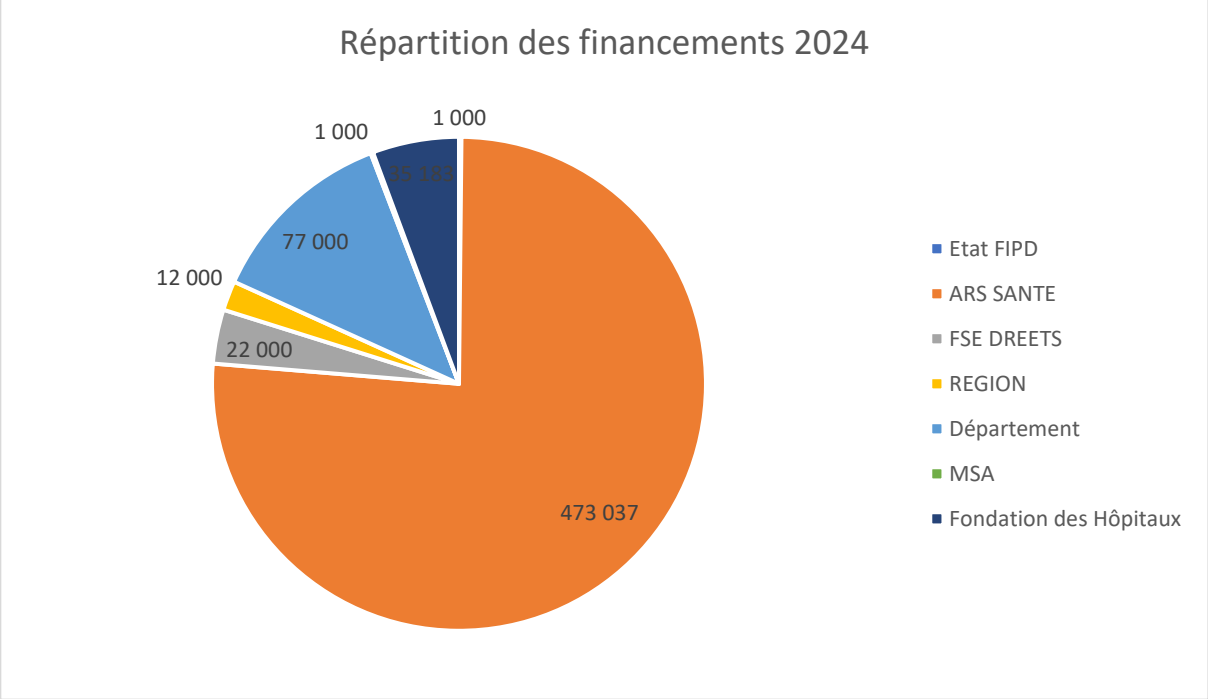

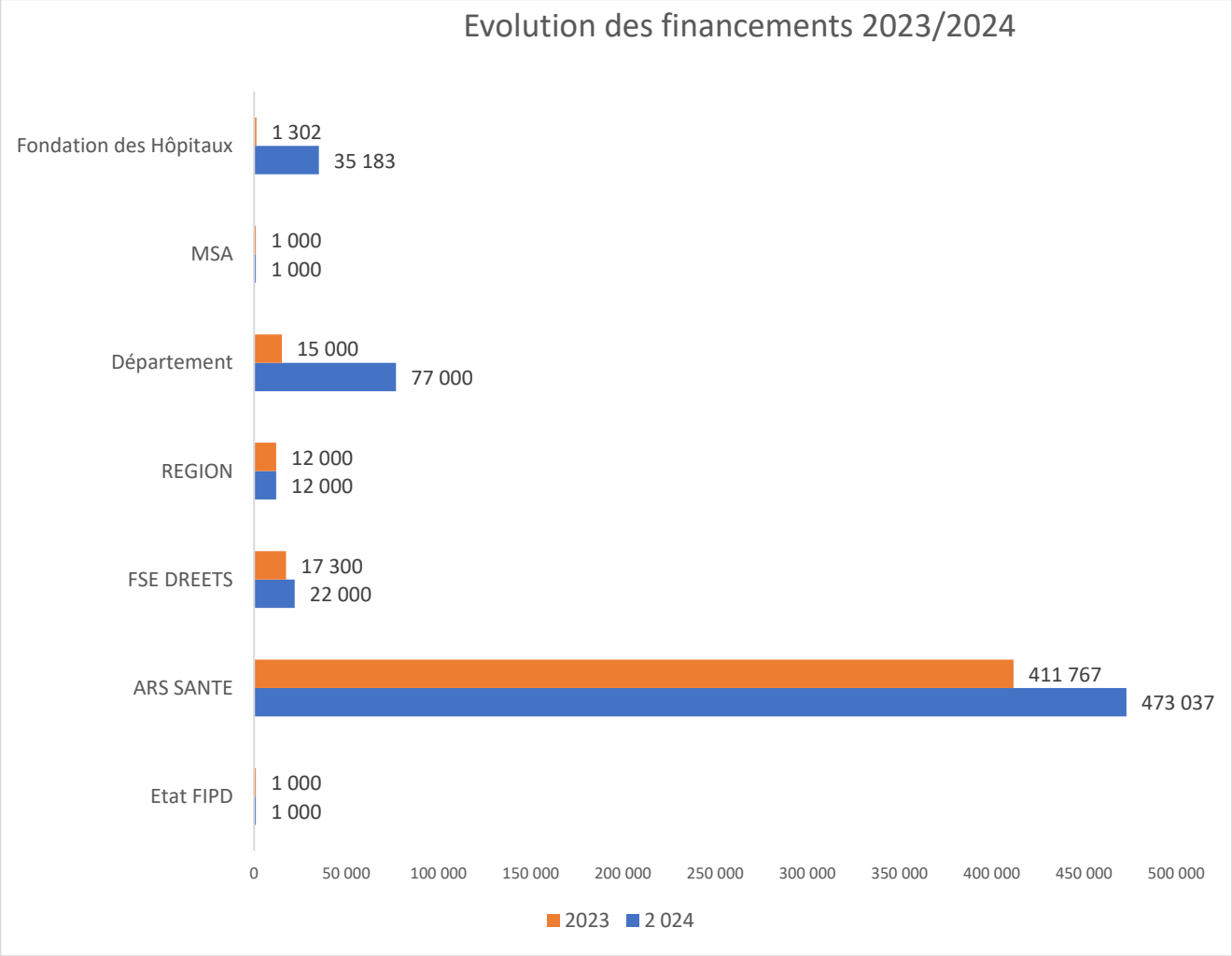
Evolution des financements 2023/2024
Fondation des Hôpitaux
1 302
35 183
MSA
1 000
1 000
Département
15 000
77 000
REGION
12 000
12 000
FSE DREETS
17 300
22 000
ARS SANTE
411 767
473 037
Etat FIPD
1 000
1 000
0
50 000
100 000
150 000
200 000
250 000
300 000
350 000
400 000
450 000
500 000
2023
2 024

PERSPECTIVES 2025

Les principaux axes de travail pour 2025 seront de :

1) **Renforcer l'activité écoute pour faire face à l'accroissement de la demande** (Renfort des financements socles : ARS, Etat / Département dans le cadre du Contrat Local des Solidarités) ;

2) **Envisager l'ouverture d'une antenne la Bâtie /Tallard** si cela s'accompagne de financements FIR complémentaires ;

3) **Poursuivre l'expérimentation d'accompagnement autour du refus scolaire anxieux** dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Fondation des Hôpitaux avec le recrutement d'une référente de parcours et d'une vacataire psychologue dédiées;

4) **Renforcer la prise en charge des ados exposés aux violences intra-familiales** ;

5) **Mettre en place des sensibilisations autour du dépistage des violences psychologiques** à destination des professionnels;

6) **Remettre en place une commission d'analyse des situations complexes** animée par le Pr Jousselme ;

7) **Poursuivre les cycles de sensibilisation autour des professionnels sur l'approche systémique et au psychotraumatisme** ;

8) **Renouveler les actions de prévention avec la programmation d'une nouvelle CPO**.

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES

Merci à tous les partenaires, financiers et opérationnels, pour leur contribution aux activités de la MDA 05 au cours de l'année 2024 !

Maison de Services au Public du Queyras – Aiguilles

Maison de Services au Public du Guillestrois – Guillestre

Communauté de communes du Guillestrois-Queyras

Centre socioculturel intercommunal Pays des Ecrins – L'Argentière La Bessée

Association nationale des Maisons des Adolescents

CCAS de la Ville d'Embrun

Communauté de communes de Serre-Ponçon

Ville de Gap

Bureau Information Jeunesse – Gap

Ville de Laragne

MJC de Laragne-Montéglin

Maison de Services au Public du Serrois – Serres

Centre social Rural « Emile Meurier » – Veynes

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy

Centre social associatif Planète Champsaur Valgo

Lycée Professionnel Privé Poutrain

Cofinancé par l'Union européenne